

Châtenois

INFOS



Quoi de neuf ?

Le Conseil Municipal des Enfants à Paris P15



*Maison du Tourisme
et du Patrimoine*

P4



La fête de la citrouille P27



Rue de Ribeauvillé

P8



Dans quelques jours, nous serons dans la douceur de Noël, dans la chaleur des retrouvailles familiales. Profitez de tous ces moments précieux.

Malheureusement, nous ne pouvons pas ignorer les deux guerres à notre porte. L'attaque insensée lancée par la Russie en février 2022 fait basculer l'Europe dans sa seconde année de conflit avec un prix terrible à payer par la population ukrainienne. L'attaque barbare et inhumaine lancée par le Hamas contre Israël fait basculer cette région dans la spirale d'une violence infernale, alimentée par l'angoisse d'un pays qui se bat pour sa survie après des millénaires de pogroms. C'est là aussi la population civile palestinienne et israélienne qui paye un tribut intolérable à cette violence.

Malgré cette folie de haine, à Châtenois, nous continuons à croire en un avenir de coopération entre les peuples, entre les générations et entre les habitants du village. C'est dans cet esprit que les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont été accueillis à l'Assemblée Nationale, à Paris, par notre Député Charles SITZENSTUHL.

Les projets annoncés l'an passé sont réalisés : la piste cyclable vers Sélestat est achevée dans sa partie castinéenne, le complexe sportif Pierre RISCH a été inauguré et fonctionne pour le bonheur de nos sportifs et de nos collégiens, les jardins partagés

du Neuerweg ont vu leur première récolte, la rénovation de la rue de Ribeauvillé est terminée et constitue un exemple en Alsace centrale pour sa technique d'infiltration des eaux pluviales qui ne sont plus rejetées dans le réseau, le renforcement de l'extension de la vidéoprotection vient de s'achever. La première phase de l'éclairage du cheminement des remparts a été réalisée par nos agents. Bravo à eux ! Ceci permet des animations touristiques nocturnes et tout simplement un lieu de promenade sécurisé !

Le projet de la Maison du Tourisme et du Patrimoine a pris un peu de retard car l'Etat a prescrit des fouilles archéologiques complémentaires qui ont eu lieu en novembre. Le chantier démarrera en février. L'extension de la Maison de Retraite est lancée. Le cabinet d'architecte est retenu. 2024 servira à la phase administrative pour un début des travaux en 2025, pour 18 mois environ. Vous voyez que ce que nous annonçons, nous le réalisons !

Pour 2024, outre les projets en cours mentionnés auparavant, nous réaliserons l'isolation thermique de l'Ecole maternelle des Bains ainsi qu'une grosse opération de passage en leds de l'éclairage public. Cette transition énergétique de l'éclairage devrait être achevée en 2025, Châtenois ayant plus de 1 000 points lumineux. Parmi les grands projets, nous prévoyons aussi l'élargissement du Neuerweg

Directeur de la publication : Luc ADONETH, Maire • Responsable : Christine GILL, adjointe au maire • Rédaction : la municipalité, les agents municipaux, les associations et la commission du bulletin municipal • Crédits photographiques : Mairie de Châtenois, Jean-Guy HOUTMANN, Océane GARCIA, Lisa WEISS, Jean-Philippe DUSSOURD, SMICTOM Alsace Centrale, Service de presse de l'Élysée, Fédération Française d'Équitation (FFE), Fédération Française de Handball (FFHB), Ecurie de l'Ortenbourg, Club de Nippon Kempo Ryu, Time-2-Run • Maquette & mise en page : ainostudio • Impression : CAR Sélestat



qui devrait enfin pouvoir se réaliser, de même que l'étude pour l'extension de la salle de gymnastique et de lutte pour des travaux en 2025.

Enfin, j'espère que la médiation finalement entreprise entre Alsace Nature et la CeA aboutira à la reprise des travaux du contournement en 2024. Je continue, malgré tout, à croire en l'intelligence au service du bien public !

Châtenois continue à avancer et à se développer au service de ses habitants. Merci aux Adjointes, aux Conseillers Municipaux et aux Agents Municipaux pour leur engagement, qui permet de réaliser tous ces projets.

A chacun d'entre vous, un Noël de chaleur et d'espérance. Une belle année 2024 dans la santé, le courage et l'optimisme !

“

En marge du Congrès des Maires, j'ai eu l'honneur d'être invité par le Président de la République à l'Élysée avec environ mille maires de tout le pays dont une vingtaine de maires d'Alsace.

Emmanuel MACRON se souvenait parfaitement que c'est lors de sa venue à Châtenois, en avril 2022, qu'il a lancé le plan des 200 nouvelles gendarmeries.

Ce fut l'occasion de faire le point des grands sujets concernant Châtenois.

Un beau moment démocratique et une chance pour notre commune !

Sommaire

ÉDITO

VIE MUNICIPALE

HISTOIRE

JEUNESSE

ENVIRONNEMENT

SPORT

VIE ASSOCIATIVE

PAROLES DE SÉNIORS

VIE ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE

ÉTAT CIVIL

AGENDA

P2

P4

P11

P14

P18

P22

P26

P28

P29

P33

P35

Châtenois INFOS

Décembre 2023

Magazine édité par la Mairie de Châtenois

Votre maire,
Luc ADONETH

Les principales délibérations du Conseil

DEPUIS MAI 2023

SMICTOM

Informations

Après une année 2022 de transition, le nouveau centre de tri pour les poubelles jaunes est en service depuis mai 2023. Malheureusement, 22% du volume de ces poubelles jaunes fait toujours l'objet d'un refus de tri.

L'analyse des levées des poubelles grises démontre que 29% des usagers sont susceptibles de dépasser les 18 levées annuelles comprises dans la redevance : ils seront prévenus de la facturation supplémentaire au préalable.

Les biodéchets ont, quant à eux, progressé de 40% sur tout le territoire. Collectés par AGRIVALOR pour la méthanisation, ils sont épandus sous forme de digestat sur les terres agricoles du secteur.

ESPACES VERTS - FLEURISSEMENT

Information

Au courant de l'été, une désherbeuse mécanique a été achetée. Elle est dédiée principalement au cimetière pour faciliter le nettoyage des mauvaises herbes dans les grandes allées. Dans les petites allées, l'expérimentation du trèfle donne satisfaction et se poursuit.

PATRIMOINE FONCIER - CHASSE - SPORT - ELT

Acquisitions pour l'extension de l'ELT

Dans le cadre du projet d'extension de la partie sportive de l'Espace Les Tisserands (ELT), la Commune a besoin d'acquérir des bandes de parcelles supplémentaires côté est, d'une surface totale de 1,28 ares. Ces parcelles permettent de repousser les limites d'urbanisme en partie haute et donc de réaliser le projet visant à construire un praticable pour la gymnastique et une petite salle de musculation, ainsi que de l'espace de rangement pour la mairie et l'OMS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adhésion à la Trame Verte et Bleue (TVB) et validation des modalités de paiement

A l'automne 2022, la Commune a candidaté, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, à un projet de Trame Verte et Bleue subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est. Le Conseil municipal a validé cette adhésion en septembre 2023. Les actions retenues par les financeurs de la TVB autour du Champ du Feu se divisent en deux catégories :

- les opérations globales, communes à l'ensemble des collectivités de la TVB et dont la réalisation est centralisée administrativement et financièrement par la Communauté de Communes de la Vallée de Villé ;
- les actions individuelles, spécifiques à la Commune de Châtenois et portées financièrement par celle-ci. La Communauté de Communes de la Vallée de Villé a, via sa chargée de mission, la responsabilité d'assurer la conformité des travaux entrepris par la Commune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Chasse communale : mise en location pour la période 2024-2033

Le Conseil municipal décide de fixer :

- à 940 hectares la contenance des terrains à soumettre à la location,
- le prix annuel de la location du lot n° 1 (209 hectares) à 8 500 €, le lot n° 2 (225 hectares) à 1 500 €, le lot n° 3 (259 hectares) à 1 200 € et le lot n° 4 (247 hectares) à 15 000 €,
- la participation forfaitaire du locataire aux frais (engrillagement ou autres) nécessaires pour la protection des plantations et des régénérations à 300 € et 500 € par an, pour les lot n° 1 et n° 4 respectivement.

Il décide aussi d'introduire une clause particulière stipulant que le pacage des moutons n'est pas autorisé sur les lots loués. En cas de nécessité (grand déséquilibre faune-flore), la Commune se réserve le droit de solliciter elle-même le plan de chasse annuel pour le compte du locataire, les frais en découlant étant à la charge de ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GRANDS TRAVAUX - AMÉNAGEMENT URBAIN - VOIRIE ET RÉSEAUX

Adhésion au syndicat "Territoire d'Énergie Alsace"

Par délibération du 24 juillet 2023, la Communauté de Communes de Sélestat (CCS) a demandé l'adhésion au syndicat "Territoire d'Énergie Alsace" pour lui confier la compétence d'autorité concédante en matière de distribution d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2024. Les enjeux en matière de transition énergétique nécessitent la mobilisation de compétences spécifiques que la CCS ne possède pas. De plus, ce syndicat compte 334 communes et établissements publics parmi ses membres et dispose d'une expertise technique et juridique. Il possède aussi une puissance politique plus importante que la CCS à son échelle, notamment dans ses rapports avec le concessionnaire ou d'autres organismes nationaux. Pour rendre l'adhésion de la CCS à ce syndicat effective, les communes du territoire intercommunal doivent entériner cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projet d'aménagement d'une aire de covoiturage : déclaration de projet important mise en compatibilité du PLU

La mise en compatibilité du PLU a été initiée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dans le but de permettre la réalisation d'une aire de covoiturage au lieu-dit "Pfaedt". Le projet de mise en compatibilité a été examiné conjointement par la CeA, la Commune et les personnes publiques associées, puis le dossier a été soumis à enquête publique du 10 mai 2023 au 12 juin 2023. Les observations recueillies lors de cette enquête ont été prises en compte et des ajustements ont été intégrés dans le projet. Le Conseil municipal approuve la mise en compatibilité du PLU avec les ajustements proposés par la CeA suite à l'enquête publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET - FINANCES

Maison du Tourisme et du Patrimoine : demandes de subventions

Le Conseil municipal adopte le plan de financement de la MTP et autorise le Maire à solliciter toutes les subventions maximales auprès des services de l'Etat, de la Région, de la CeA, des Fonds européens, des Certificats d'Énergie et tout autre organisme.

ADOPTÉE PAR 25 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS (MM. LACHMANN ET BRUNSTEIN)

Maison du Tourisme et du Patrimoine (MTP) : convention de partenariat

Cette convention, qui s'inscrit dans le Contrat de Territoire Centre Alsace 2022-2025, a pour objet de mobiliser les partenaires autour du projet de MTP de Châtenois et de définir les modalités de partenariat autour de ce projet dont la Commune est maître d'ouvrage. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

ADOPTÉE PAR 25 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS (MM. LACHMANN ET BRUNSTEIN)

Fondation du patrimoine : convention de partenariat et adhésion

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a pour priorité la sauvegarde du patrimoine local, non protégé et en péril, dans toute sa diversité. Elle possède de nombreux moyens d'action, dont le mécénat régional et la collecte de dons (déductibles des impôts). Contactée par la Commune, elle a retenu la MTP comme patrimoine à sauvegarder. Un conventionnement et une adhésion sont donc nécessaires pour lancer la collecte de dons et de fonds.

ADOPTÉE PAR 25 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS (MM. LACHMANN ET BRUNSTEIN)

EN BREF

Chantier de fouilles archéologiques à la Maison SCHEIBLING



Les travaux de transformation de la Maison SCHEIBLING en Maison du Tourisme et du Patrimoine devaient démarrer en septembre 2023 et sont décalés à début 2024. En cause, la richesse potentielle du sous-sol !

Un diagnostic préventif de fouilles a été réalisé en avril suite à une prescription de la DRAC dans le cadre du permis de construire. Ces fouilles, effectuées dans le jardin, ont mis à jour un site archéologique occupé au cours du Moyen-Age

à vocation artisanale (cabanes, fosses, trous de poteau et de piquet, céramiques, terre cuite...). Ces vestiges étant considérés comme menacés par le projet de restructuration du site, des fouilles archéologiques complémentaires ont été prescrites et programmées de mi-novembre à mi-décembre. Pour ces investigations, le marché a été attribué à Archéologie Alsace, sous la direction de Jacky KOCH, qui a réalisé les fouilles dans le jardin du presbytère plus haut.

Remplacement de luminaires publics par des ampoules Leds



Une nouvelle campagne de « relampage » de l'éclairage public a été réalisée cette année avec le remplacement de 58 anciens luminaires avec des lampes à vapeur de sodium sous haute pression (150 à 250 Watts) par des ampoules Leds (de 43 à 79 Watts) dans les sites suivants : rue du Bailliage, Vieux Chemin de Sélestat, route de Kintzheim, route de Scherwiller et parvis de l'église.

Pour les deux premiers axes, le mobilier des « têtes vertes » a pu être conservé grâce à la mise en place de kits dits « retrofit » à

l'intérieur. Il s'agit de la même technique que celle appliquée dans le centre historique pour conserver les lanternes.

En complément, sept nouveaux candélabres ont été posés dans la continuité du Vieux Chemin de Sélestat vers l'Est, afin de sécuriser l'entrée d'agglomération au droit des nouvelles structures sportives (skate park, pumptrack, city stade et complexe sportif). Ces travaux ont été réalisés respectivement par les entreprises SPIE et PONTIGGIA.

INAUGURATION

Complexe sportif Pierre RISCH

Le nouveau complexe sportif Pierre RISCH, fonctionnel depuis quelques mois, a été inauguré en grande pompe le 29 juillet 2023.



De nombreux élus, maires, sénateurs, conseillers départementaux et régionaux, président de la communauté de communes, député étaient présents au côté de Luc ADONETH, maire de Châtenois, pour la cérémonie officielle d'inauguration du nouveau complexe sportif castinétain. Albert GEMMICH, président de la ligue du Grand Est de football, José GUERRA, ancien joueur pro du Racing qui a joué à Châtenois et des dirigeants de clubs voisins représentaient les instances sportives lors de la manifestation.

Manuel ORGAWITZ, président de l'ASC, retraça l'historique du club qui a connu des hauts et des bas depuis presque 100 ans. Après deux ans d'inactivité, en 1992 et 1993, c'est sous l'impulsion de Pierre RISCH que le club redémarre. Dans les années 2000, une section de jeunes a été créée.

Actuellement, l'entente du Haut-Koenigsbourg compte une centaine de jeunes joueurs, elle regroupe les sections des clubs de Châtenois, Kintzheim et Scherwiller. Le président honora Marcel WACH et Marcel LOUX, fidèles et présents au club pendant plusieurs décennies.

À l'usage des collégiens

Les personnalités présentes ont pris tour à tour la parole pour souligner le travail d'équipe réalisé. Il profite bien sûr aux joueurs de l'AS Châtenois, mais aussi aux collégiens qui peuvent également utiliser les installations. Le sport est vecteur de vie, d'animation, de respect, de cohésion et de valeurs qui, de l'avis des personnes présentes à cette inauguration, méritent largement les investissements nécessaires à la réalisation du complexe !

L'histoire d'un club de football presque centenaire

Luc ADONETH salua Manuel ORGAWITZ, président de l'ASC (Association sportive de Châtenois), les dirigeants, les joueurs et leurs familles, les bénévoles qui encadrent et font vivre le club. Il mit à l'honneur la famille de Pierre RISCH, maire de Châtenois de 1989 à 2001, fondateur et président de l'Office Municipal des Sports qui donne son nom au complexe.

Trois de ses adjoints, Christian OTTENWAEELDER, Stéphane SIGRIST, Christophe BOHN et Suzy KOCH, la responsable des services techniques, ont tous suivi le chantier de près. Ils ont été indispensables à la bonne marche et à la coordination des travaux.

INAUGURATION

Œuvre LA HALTE

Lors du weekend des « Journées Européennes du Patrimoine » en septembre dernier, la commune de Châtenois a officiellement inauguré l'œuvre d'art contemporain « LA HALTE » de l'artiste allemand Jochen KITZBIHLER.



De gauche à droite : Matthieu NORMANDIN (technicien responsable du chantier), Felizitas DIERING (Directrice du FRAC Alsace), Jochen KITZBIHLER, Christine GILL (Adjointe à la culture), Luc ADONETH (Maire), Axel MARQUET (agent technique de la commune de Châtenois)

Cette œuvre a d'abord été proposée comme installation temporaire dans le cadre du parcours du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) d'Alsace intitulé « Sur les sentiers d'une collection » pour marquer, au niveau national, les 40 ans des FRAC. En commissions réunies au printemps dernier, le Conseil municipal a rencontré l'artiste, qui a présenté une maquette de son œuvre, et ensuite validé l'acquisition définitive de celle-ci. « LA HALTE » a été installée fin juin, entre les remparts derrière l'église, par les agents techniques de la commune, félicités pour leur excellent travail.

L'œuvre se compose de douze dalles de pierre carrées encastrées dans le chemin et formant un H. Elle se veut une escale entre les murs des remparts, entre le vignoble, l'église et le village, entre la montagne et la plaine. C'est une installation conceptuelle spécifique au lieu. Venu de Fribourg en Brisgau, le sculpteur et tailleur de pierre Jochen KITZBIHLER précise son concept : « Lorsqu'on s'arrête de marcher, notre regard se pose sur le Hahnenberg, les anciens remparts de la ville, l'église, le village et la plaine du Rhin. Nous contemplons la journée et les événements. Le

simple fait de s'arrêter, et donc de faire une pause, nous ramène à nous-mêmes – un détachement momentané de notre but. Nous cherchons et avons besoin d'un moment d'intériorisation, d'une halte au milieu de l'agitation et du rythme effréné de notre époque ».

Pour illustrer davantage son propos, l'artiste évoque le geste de salutation entre deux individus : « En se serrant la main, deux êtres verticaux franchissent horizontalement l'espace qui les sépare, leurs mains s'embroient l'une dans l'autre et l'ensemble forme la lettre H. Dans ce geste de salutation, auquel nous ne prêtons guère attention au quotidien, la lettre devient un idéogramme, un signe figuratif tel qu'il était utilisé par les premières cultures de l'humanité dans leurs écrits. « LA HALTE » illustre à sa manière ce type de lieu d'arrêt ou de rencontre possible. Elle limite sa propre esthétique à un minimum absolu, tout en s'intégrant parfaitement dans le contexte historique millénaire de Châtenois. En même temps, elle s'affirme comme une déclaration contemporaine mûrie, dans l'air du temps ».



Journées européennes du patrimoine

Dimanche 17 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine sur le thème du « Patrimoine vivant » ont offert une belle programmation. Outre la découverte de l'œuvre « LA HALTE » de l'artiste Jochen KITZBIHLER, acquise et installée par la Commune sur les remparts derrière l'église au printemps dernier, le patrimoine religieux a comme toujours été mis à l'honneur. Nouveauté cette année : les visites en immersion dans une « Haxa Stub » à la Tour des Sorcières ont attiré une foule nombreuse.



Le réaménagement des rues de Ribeauvillé et de Bourgogne

Les derniers travaux de rénovation de rues à Châtenois ont concerné les rues de Ribeauvillé et de Bourgogne.

Le chantier a démarré en 2022 avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunications) par l'entreprise SPIE, puis s'est achevé cette année avec les travaux de voirie par l'entreprise VOGEL.

L'objectif des travaux était de sécuriser les accès à la Maison de l'Enfance qui génère un trafic important à certaines heures. Ces travaux ont aussi permis de sécuriser les cheminements doux de « l'Allée verte » entre les quartiers Sud, les écoles et les salles de l'Espace Les Tisserands.

La rue de Bourgogne a été réaménagée à l'identique, avec une chaussée conforme qui facilite l'évacuation des eaux de ruissellement.

Dans la rue de Ribeauvillé, le profil de la chaussée a été complètement revu car la rue passe d'un double sens à un sens unique (avec contre-sens cyclable), permettant de créer d'un côté un trottoir aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et de l'autre une file de stationnements.

L'originalité de cet aménagement, qui est une première pour la Commune, est le double objectif de désimperméabiliser une partie du domaine public (2 mètres sur les 7 mètres de largeur) et de déconnecter les eaux de ruissellement du réseau unitaire en les infiltrant intégralement sur site.

Cet objectif a été atteint par l'installation de pavés à joints perméables sur l'ensemble de la surface des stationnements et des accès et par une tranchée drainante positionnée dessous, capable de stocker environ 80 m³, soit le volume d'une pluie quasi-centennale. La sortie Sud donnant sur la rue du Bailliage a été sécurisée par la pose de coussins berlinois.



A ce jour, la Commune, précurseur dans ce domaine, avait d'ores et déjà lancé cette démarche de désimperméabilisation via le réaménagement de parkings (parking du Fossé, devant l'Ecole Krafft, dans la rue des Goumiers).

Aujourd'hui, l'infiltration sur site fait partie des nouvelles mesures de préservation de l'eau et va se poursuivre lors des prochains chantiers, d'autant plus que ces techniques d'aménagement plus respectueuses du cycle de l'eau sont aidées financièrement par des organismes tels que l'Agence de l'Eau. C'est le cas pour la rue de Ribeauvillé, à hauteur de 48 000 € HT, soit 20 % du marché de travaux de voirie.

Ce chantier a aussi permis la rénovation des parkings de la rue de Champagne, la réfection des trottoirs de la rue de Bretagne et de la rue du Languedoc.

Le coût du réaménagement de ce quartier s'élève à environ 550 000 € TTC.

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

IL EST RAPPELÉ À NOUVEAU ! Élagage des arbres : des obligations bien réglementées pour la sécurité de tous !

La distance des plantations par rapport aux limites de votre propriété et les branches qui en dépassent sont des sujets susceptibles de générer des tensions entre voisins, mais aussi de sécurité lorsque les branches d'un arbre dépassent sur la voie publique. Dans ce cas précis et pour la sécurité de tous, la Ville se substitue à vous en cas de manquement mais les frais restent à votre charge !



Un jardin, c'est aussi des responsabilités en plus, en particulier en présence d'arbres. L'élagage est obligatoire et les propriétaires ne peuvent pas y couper, avec ou sans voisin.

Sanction en cas de négligence

Dans le cas où les propriétaires ou les locataires riverains omettraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais de ces mêmes propriétaires ou locataires, après une mise en demeure restée sans effet.



Nouvelle réglementation dans la rue du Bailliage

Une nouvelle limitation de vitesse a été instaurée dans la rue du Bailliage.

Les zones 30 sont des zones de circulation généralement situées en cœur de ville ou en agglomération.

Elles sont souvent mises en place dans des lieux pouvant présenter un danger et donc inciter à une réduction de vitesse : aux abords des écoles, dans des rues étroites, proches des commerces (affluence de piétons), aux abords de lieux culturels ou sportifs...

Il est également rappelé la présence de plusieurs priorités.



Quand respecter les règles de priorité à droite ?

Les règles de priorité à droite permettent de savoir dans quel ordre les conducteurs ont le droit de s'engager sur une intersection. Bien sûr, c'est à la condition d'avoir bien appris ces règles et de les respecter.

Que dit le code de la route ?

Les règles de la priorité à droite s'appliquent à une intersection non-régulée par les moyens suivants :

- Une personne qualifiée ;
- Des feux ou autres signaux lumineux de circulation ;
- Une signalisation routière.

En l'absence de ces signaux, tout conducteur doit céder le passage au conducteur arrivant à sa droite. La direction que compte emprunter ce dernier n'a aucune incidence. Même si le véhicule venant de droite ralentit sa vitesse ou s'arrête, il garde la priorité. Ceci s'applique à tous les conducteurs pour tous les véhicules : voiture, moto, cyclomoteur, vélo, etc.



Si aucun véhicule n'arrive à sa droite, un conducteur a le droit de passer sans s'arrêter.

Stationnement abusif de plus de 7 jours

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Deux décorés



La cérémonie de commémoration du 11 Novembre à Châtenois a débuté par une messe à l'église Saint-Georges.

L'office religieux a été suivi d'un dépôt de gerbes au monument aux morts.

Après les traditionnels discours et la lecture du message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, ce sont les jeunes du Conseil Municipal des Enfants qui ont pris la parole.

Tour à tour, ils ont lu des lettres de Poilus, paroles poignantes de ces jeunes soldats dont beaucoup ne reverront pas leur famille et village. Soixante-huit Castinétains ont eux aussi malheureusement péri dans ce terrible conflit.

Avant le vin d'honneur offert par la municipalité, deux décorations ont été remises à deux porte-drapeaux : André EPP et Gilbert CONRATH, membres de l'UNC (Union nationale des combattants) de Châtenois, ont reçu l'insigne de porte-drapeaux.

Départ à la retraite d'Anne-Christine BEZIER



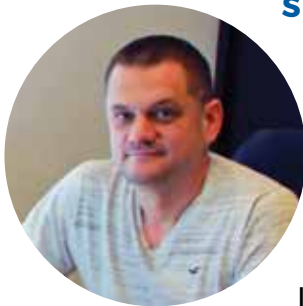
Le Maire, les élus, les collègues et les amis d'Anne-Christine BEZIER se sont retrouvés début décembre pour fêter son départ à la retraite après 5 années de bons et loyaux services à la Mairie en tant qu'assistante de direction.

Le Maire Luc ADONETH, ainsi que Mélanie SANTAMARIA, Directrice Générale des Services, ont chaleureusement remercié Anne-Christine pour ces 5 années au sein de la collectivité, pour son implication, son perfectionnisme dans les missions qui lui ont été confiées et qu'elle a réalisées avec tout le dynamisme et la joie de vivre qui la caractérisent.

Heureuse retraite Anne-Christine !

Présentation des nouveaux agents administratifs

STÉPHANE WIEST



Arrivé le 1^{er} septembre 2023, il est assistant à la responsable des finances et à la DGS, en charge du suivi comptable (mandats, titres, engagements, gestion des flux, factures dématérialisées...), du secrétariat de direction en général, de l'assistance à la DGS pour la gestion de dossiers ou de projets transversaux, de la gestion des commandes diverses, des archives communales et, ponctuellement, de l'accueil physique et téléphonique. Il assure également l'intérim ponctuel lors de diverses réunions (bureau, municipalité ou CM) dont il prépare les compte-rendus. Il se dit très heureux d'avoir intégré cette équipe.

“ J'apprécie beaucoup la polyvalence du poste, la proximité avec les usagers et les élus, dans une commune dynamique ! ”

ANNE-SOPHIE PÉNET



Arrivée le 17 juillet 2023, elle est chargée des Ressources Humaines, du Conseil Municipal des Enfants, des Affaires Scolaires et du CCAS. Véritable couteau suisse de par son expérience professionnelle et personnelle, ses missions sont variées. Titulaire d'une licence « Etudes Territoriales Appliquées » de Science Po Strasbourg, elle a passé dix années dans les Ressources Humaines. Elle est également dotée d'une expérience de quatre ans dans le domaine de la communication et de la jeunesse. Elle saura renseigner aussi bien les agents sur leur carrière que les administrés sur les questions relatives aux écoles et au domaine social.

“ Ayant voyagé sur tous les continents et étant sportive, j'espère apporter mon ouverture d'esprit et mon dynamisme au profit de Châtenois. ”

VIE MUNICIPALE



DORIANE KNAB

Arrivée le 5 septembre 2022 après l'obtention de sa licence, elle est désormais étudiante en 1^{ère} année de Mastère Management des Organisations

spécialité Communication, en alternance à la Mairie en tant qu'assistante, dans un premier temps de Marie-Laure LENERTZ, puis de Lucile WEISS. Ses diverses missions l'amènent à gérer les différents canaux de communication : site internet, Facebook, messages sur les panneaux électroniques et relations avec la presse. Elle est également chargée de l'élaboration du Bulletin Municipal, ce qui lui permet de développer de nombreuses compétences administratives et relationnelles.

“ Mon métier est ma plus grande passion ! Depuis plusieurs années, j'assiste à la Fête des Remparts. Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir apporter ma pierre à l'édifice en prenant part à l'organisation des événements qui se déroulent tout au long de l'année. ”



LUCILE WEISS

Arrivée le 19 avril 2023, elle est chargée de communication et de la vie associative. Elle s'occupe de missions variées : gestion du site internet et de la page facebook, relai avec la presse, réalisations graphiques, organisation des manifestations communales et des animations touristiques, lien avec les associations, gestion des plannings de location de la Maison des Associations et du Foyer Socio-Culturel, réalisation du Bulletin Municipal, accueil physique et téléphonique ponctuel, et bien d'autres encore ! C'est en équipe avec Doriane KNAB, alternante depuis septembre 2022, qu'elles opèrent avec rigueur et enthousiasme pour développer et mettre en valeur la Commune auprès de ses visiteurs, et surtout de renseigner au mieux ses habitants sur les événements de la vie quotidienne de Châtenois.

“ Engagée auprès de diverses associations et toujours intéressée par de nouvelles découvertes, c'est avec grand plaisir que j'apporte ma contribution aux divers événements qui se tiennent chaque année à Châtenois. J'y apprécie particulièrement l'équilibre entre traditions et ouverture aux nouveaux projets et idées ! ”

Les racines castinétoises de Jean-Pierre BELTOISE

Le bulletin municipal de décembre 2019 présentait les racines castinétoises d'Ernest FRIDERICH, pilote d'essai et bras droit d'Ettore BUGATTI.

Le hasard d'une correspondance avec Robert RIO vient de nous faire découvrir les origines familiales à Châtenois de Jean-Pierre BELTOISE, grand nom du sport automobile français...

Biographie

Il est né le 26 avril 1937 à Boulogne-Billancourt, fils de Pierre Jean Henri BELTOISE et de Madeleine MOTSCHWILLER.

Jean-Pierre BELTOISE est le symbole du renouveau du sport automobile français avec 86 participations aux Grands Prix de Formule 1 et deux victoires : une en championnat du monde au Grand Prix automobile de Monaco en 1972 et une victoire hors-championnat lors de la World Championship Victory Race, la même année.

Après deux ans de service militaire en Algérie, Jean-Pierre BELTOISE débute en sport mécanique en compétition de vitesse moto et totalise alors onze titres de champion de France moto.

Sa carrière motocycliste est encouragée par la proximité entre l'autodrome de Linas-Montlhéry et la résidence de ses grands-parents MOTSCHWILLER, à Orly.

Madeleine MOTSCHWILLER, sa mère, est fille de Jules Frédéric MOTSCHWILLER (2 avril 1875 Paris - 13 mars 1962 Orly) et de Louise Augustine Albertine VERPILLAT (25 juin 1880 Paris - 13 mars 1962 Orly).

La fiche matricule de Jules Frédéric MOTSCHWILLER nous apprend qu'il est tapissier, que le conseil de révision militaire l'a affecté au service auxiliaire des armées en raison d'une « déformation ancienne du pied ». Il est « blond roux », a des yeux bleus et mesure 1,75 m.

La carrière automobile de Jean-Pierre BELTOISE est lancée par René BONNET en 1963-64 et s'est poursuivie de 1965 à 1974 chez Matra, chez Ligier en 1975, chez Inaltera-Rondeau en 1976-77, puis BELTOISE conduit fréquemment sur BMW.

Il a disputé à quatorze reprises les 24 heures du Mans entre 1963 et 1979.

Sa première femme Éliane est morte dans un accident de voiture à Arcueil en avril 1966, lors des essais des 24 Heures du Mans où son mari testait sa Matra M620. D'un second mariage avec Jacqueline CEVERT, sœur du pilote François CEVERT, il a deux fils devenus pilotes automobiles : Anthony et Julien.

Il fait également partie régulièrement du team Vaillante dans la série de fiction « Michel VAILLANT ».

Il meurt d'un double accident vasculaire cérébral à Dakar le 5 janvier 2015. Il est enterré à Saint-Vrain, dans l'Essonne, où il habitait depuis de nombreuses années.



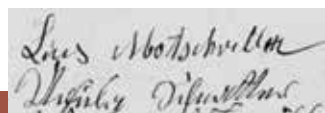
Les origines castinétaines de Jean-Pierre BELTOISE

Son grand-père Jules Frédéric MOTSCHWILLER est le fils de Marc MOTSCHWILLER, né le 24 avril 1845 à Châtenois. Marc se marie le 9 mai 1874 à Paris 4^{ème} avec Henriette ROUSSEAU, née à Hornu en Belgique en 1843 et cuisinière à Paris chez Jean Marie Charles ASTRUA habitant 94, rue de Rivoli. Henriette ROUSSEAU habite chez son employeur. Lors de leur mariage, ils légitiment Louis, né en 1868 à Paris, ce qui signifie que Marc MOTSCHWILLER a quitté Châtenois avant la guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace.



En 1875, il est témoin au mariage de François LEBLANC et de sa sœur Madeleine MOTSCHWILLER. Il habite alors quai de Béthune à Paris et est cocher. Son arrière-petit-fils Jean-Pierre BELTOISE sera « cocher » de Formule 1 !

Marc MOTSCHWILLER est le fils de François Louis MOTSCHWILLER (1810-1881) et d'Ursule SCHNADER (1816-1862), couple de tisserands de Châtenois. Lors de leur mariage à Châtenois le 5 février 1838, ils signent l'acte : lui en français, elle en allemand.



La famille MOTSCHWILLER de Châtenois

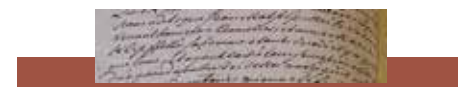
PRÉNOM NOM	NAISSANCE		CONJOINT	UNION		DÉCÈS	
	DATE	LIEU		DATE	LIEU	DATE	LIEU
Simone Juliette MOTSCHWILLER	25.8.1915	Paris	Pierre Jean Henri BELTOISE	5.12.1935	Paris		
Jules Frédéric MOTSCHWILLER Tapissier	2.4.1875	Paris	Louise Augustine Albertine VERPILLAT	21.5.1904	Choisy-le-Roi	13.3.1962	Orly
Marc MOTSCHWILLER Cocher, puis Concierge	24.4.1845	Châtenois	Henriette ROUSSEAU	9.5.1874	Paris 4 ^{ème}		
François Louis MOTSCHWILLER Tisserand	27.8.1810	Châtenois	Ursule SCHNADER	5.2.1838	Châtenois	14.12.1881	Châtenois
François Joseph MOTSCHWILLER Vigneron	17.4.1777	Châtenois	• Catherine CLAUDE • Marie Françoise GEBELE	• 10.1.1803 • 3.7.1809	Châtenois Châtenois	> 1850	Châtenois
Jean MOTSCHWILLER Vigneron	29.3.1745	Châtenois	Catherine BERGER	3.2.1766	Châtenois	> 1809	Châtenois
Jean MOTSCHWILLER Tonnelier	~ 1704	Châtenois	• Élisabeth JAECKHEL • Marie Anne FALLER • Marie Anne PFLEGER	• 1730 • ~ 1738 • 30.7.1753	Châtenois	3.7.1766	Châtenois
Jean MOTSCHWILLER Tonnelier	< 1684		• Marie Barbara BURY • Anne-Marie KLIPFFEL	• ~ 1701 • 20.2.1723	Scherwiller	9.1.1743	Châtenois
Jacob MOTSCHWILLER Tonnelier	< 1657		Anne-Marguerite WITZIG	< 1677		7.1.1721	Châtenois

Les générations MOTSCHWILLER de Châtenois voient se succéder vigneron et tonneliers, avant la révolution textile qui voit le passage dans le monde ouvrier puis le départ à Paris.

On notera que Jean MOTSCHWILLER, tonnelier, époux de Marie Anne FALLER, a été condamné à diverses amendes pour délits forestiers. Le 25 octobre 1746,

Jean MOTSCHWILLER est incarcéré à cause des amendes auxquelles il a été condamné. Il habite alors rue de la Montagne (Berggasse). Avec son père Jean MOTSCHWILLER, aussi tonnelier, ils abattent régulièrement en fraude des chênes pour en faire des douves pour les tonneaux, ce qui leur vaut de nombreuses amendes ! Il est illettré et signe d'une croix en 1753, lors de son 3^{ème} mariage.

Son père, Jean MOTSCHWILLER le Vieux, aura treize enfants de ses deux mariages. Il mourra le 9 janvier 1743 en faillite et ses enfants refusent la succession « comme étant chargée de dettes passives au-delà de sa portée ». Lui aussi était illettré.

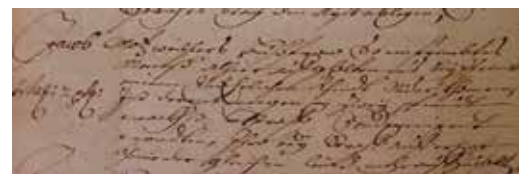


Il a été condamné à de nombreuses reprises pour trafic de douves à tonneaux. Ainsi, le 11 décembre 1713, Jean MOTSCHWILLER, tonnelier, « a amené un chariot de douves dans le bourg avant le jour sans permission. Il a tiré le couteau contre le procureur fiscal et le sergent seigneurial dans le temps qu'on a voulu mener les douves volées dans la maison seigneuriale ».

Défense de Jean MOTSCHWILLER : « L'arbre dont il s'est servi pour lesdites douves avait été renversé par le vent il y a 2 ans qu'il a cru être en droit de se faire sans avoir la permission du sieur HERRMANN... A l'égard du couteau tiré, il disconvient de l'avoir tiré ne pouvant s'en souvenir de l'avoir fait, ayant été en colère... ». Il écope d'une amende.

Le père de Jean MOTSCHWILLER le Vieux est Jacob MOTSCHWILLER. Jacob s'installe à Châtenois vers 1672 lors de son mariage avec Anne Marguerite WITZIG, fille du maître d'école Sébastien WITZIG. Faut de sources, on ignore son origine. Jacob est lui aussi régulièrement condamné pour des délits forestiers liés à la recherche de bois de chêne pour son activité de tonnelier. Il est illettré.

On lui connaît six enfants. Sa femme Anne Marguerite WITZIG est citée comme sage-femme de 1693 à son décès en 1722. Elle semble avoir eu bon cœur car le 7 avril 1696 (ABR 2B Châtenois 23), elle héberge une femme enceinte d'un enfant illégitime qui accouche chez elle, ce qui lui vaut une condamnation à deux livres de cire pour l'église.



Le couple semble avoir eu une vie difficile. Ainsi le 30 juillet 1707 (ABR, 2 B Châtenois 23), Jacob MOTSCHWILLER demande, par l'intermédiaire de son épouse sage-femme, qu'il soit dispensé de corvée étant « alt, arm und arbeitshlig », vieux pauvre et travailleur.

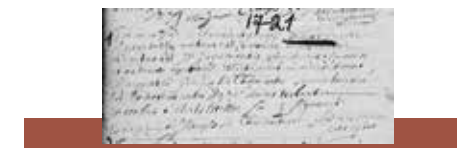


Cette demande est renouvelée en 1708 et 1711. MOTSCHWILLER obtient une minoration de ses impôts en étant astreint à la corvée comme une veuve.

Nouveau drame en juillet 1713 où Marguerite tombe du grenier dans la grange. Elle est paralysée d'un côté et incapable de travailler pour le restant de ses jours. MOTSCHWILLER est dans le besoin et vend un champ (acte du 11 décembre 1713 - 6E9/3).

Finalement, le 15 avril 1717, Marguerite WITZIG fait donation de ses biens à leur fils Jacques, époux d'Anne-Marie LOTZ (ABR, 2 B Châtenois 26) en échange « de nourrir et entretenir ladite Marguerite WITZIG pendant sa vie durant, tant en santé qu'en maladie et de lui fournir les habits nécessaires. Elle est paralysée totalement et incapable de mener son ménage, et son mari est aussi très âgé ».

Jacob meurt le 7 janvier 1721 et son épouse WITZIG en décembre 1722.



Ainsi, la famille MOTSCHWILLER, qui survit difficilement dans ses premières générations au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle à Châtenois, donnera à la France un grand champion de course automobile !

L'ascendance alsacienne de Jean-Pierre BELTOISE

Cette ascendance est profondément enracinée dans le vignoble catholique entre Ribeauvillé et Blienschwiller, puisque certaines branches vigneronnes sont poursuivies jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle. De même, sur Sélestat, certaines ascendances remontent au XIV^{ème}-XV^{ème}.

Deux ascendances imprévues surgissent dans cette myriade de vigneron et d'artisans : la famille MOSUNG, qui relie au patriarcat strasbourgeois au XIII^{ème} siècle via un bâtard à Dambach, et la famille von ANDLAU.

Cette ascendance ANDLAUER-von ANDLAU, que partagent beaucoup de familles de Châtenois, passe par Heinrich Hartmann ANDLAUER, greffier de Châtenois entre 1654 et 1666. Il est issu par bâtardise de la famille noble d'ANDLAU. Sa mort prématurée à 39 ans plonge sa famille dans la misère et ses enfants deviennent paysans et artisans. Cette ascendance nous plonge au cœur du Moyen-Âge dans les familles de chevaliers alsaciens.



Le château d'Andlau en 1788

Jean-Pierre BELTOISE ne se doutait certainement pas que ses lointains ancêtres habitaient les châteaux-forts couronnant les cimes vosgiennes !

Comme dans toute ascendance alsacienne, apparaissent aussi des branches suisses et allemandes.

L'histoire est faite de destins individuels qui se suivent et forment souvent des chaînes inattendues !

Bibliographie

Wikipédia pour biographie de Jean-Pierre BELTOISE
Robert RIO, arrière petit-cousin de Jean-Pierre BELTOISE pour les générations récentes
Recherches aux Archives du Bas-Rhin (ABR), Luc ADONETH

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Neuf nouveaux élus



Une nouvelle année a débuté pour les enfants du Conseil Municipal de Châtenois. Neuf enfants sont venus remplacer les jeunes sortants du mois de juin, au terme d'élections tenues le 25 septembre.

Les heureux arrivants sont : BELLINGER Quentin, COSENZA Serena, FURDERER Léane, LAURENT Cyril, LOUIS Alix, MIKAIL Arame, RIVERA Maëlle, SOIHIER KIEFFER Clara, WILLMANN Valentine.

Le 2 octobre, enfants et adultes ont parcouru plus de 12 km à vélo, à la découverte du ban de Châtenois.

Première réunion plénière et échange avec le personnel communal



Les 27 jeunes conseillers se sont retrouvés quelques jours plus tard dans la salle du Conseil Municipal pour officialiser l'installation de la nouvelle équipe. Au cours de cette rencontre, ils ont pu découvrir les locaux de la mairie et de la police municipale et échanger avec le personnel communal.

Un travail a également été réalisé sur les institutions françaises en vue de la visite de l'Assemblée Nationale prévue au mois d'octobre.

Une nouvelle aventure d'engagement citoyen et éco-citoyen s'ouvre également pour ces jeunes, en commençant par la vente de fleurs au marché d'automne du domaine GOETTELMMANN de Châtenois au profit de l'association ESAM (Entraide Solidarité Alsace Maroc) qui œuvre pour des enfants vivant dans l'Atlas marocain.



Première action du CME renouvelé en septembre : la vente de fleurs au profit de l'association ESAM (Entraide Solidarité Alsace Maroc).

REPORTAGE

Le CM Enfants à l'Assemblée Nationale

En octobre, les jeunes élus de Châtenois se sont rendus à Paris avec leurs aînés de la classe de 5^{ème}.

Bien avant le lever du jour, les 32 jeunes conseillers, M. le Maire Luc ADONETH, les adjoints, Mme GUTHAPFEL, conseillère municipale, et Mme PENET, agent de la commune, se sont donné RDV à la gare de Sélestat.

Découverte de la capitale

Arrivé peu après 9h à Paris, le groupe a été pris en charge par un bus pour une visite guidée de la capitale d'une durée de 2h30. Un arrêt au Trocadéro a permis à nos jeunes élus d'admirer la Tour Eiffel. Une découverte pour nombre d'entre eux !

Vers midi, le groupe a pique-niqué sous les arbres du jardin du Champ-de-Mars, avant une marche digestive le long de la Seine en direction de l'Assemblée Nationale.

Visite de l'Assemblée Nationale

Après un contrôle des sacs et des identités, et un temps d'accueil, la découverte démarra par la projection d'un film présentant l'institution, suivie de la visite des différentes salles, notamment la célèbre Salle des Pas Perdus. Rejoint par le député Charles SITZENSTUHL, le groupe s'est alors rendu dans l'Hémicycle. Notre député compléta les explications apportées par la guide et répondit aux questions posées, se montrant très disponible jusqu'à la fin de la visite.

Marche dans Paris

Ce fut alors l'heure du goûter, pris dans le Jardin des Tuileries. Pour terminer la journée, les jeunes élus ont pu contempler la Pyramide du Louvre, admirer les toits de Paris depuis la terrasse des magnifiques Galeries Lafayette et profiter d'un bon repas chaud bien mérité avant de rejoindre la gare de l'Est.

Les enfants sont rentrés tard dans la soirée, prêts à raconter cette formidable journée qui restera gravée dans leur mémoire de jeune élu.





Les jeunes élus remettent un chèque à l'hôpital

Les membres du Conseil Municipal des Enfants de Châtenois ont remis à Manuel KLEIN, directeur du GHSO (groupe hospitalier Sélestat-Obernai), un chèque de 430 € pour le service pédiatrie le mercredi 31 mai dernier.

Des enfants qui reversent le produit de leur vente à d'autres enfants, c'est le message porté par les jeunes élus de Châtenois. Solène ROUDIER, cadre de santé au service pédiatrie, leur a fait visiter le service et leur a expliqué quel type d'achat cette somme permettra d'effectuer. En effet, depuis la crise sanitaire, le nombre d'adolescents en mal-être est grandissant et les besoins se dirigent davantage vers ce public.

Ce projet a justement pris forme lors de la crise sanitaire du Covid-19. Alors que les réunions en grand nombre étaient interdites, les membres du Conseil Municipal des Enfants de Châtenois se sont réunis en petits groupes afin de confectionner des sacs à pain qui ont ensuite été vendus dans la commune : une action solidaire appréciée par toute l'équipe du service de pédiatrie.

PROJET ADOS

Voyage à Paris

Dans le cadre d'un projet «Ados» encadré par le Service Jeunesse de la CCS (Communauté de Communes de Sélestat), 3 jeunes filles ont pu, au courant de l'été, se rendre à Paris pendant 3 jours, accompagnées d'un animateur du Service Jeunesse.



La première journée a été consacrée à la visite des sites emblématiques de la capitale : Montmartre (et la montée de 147 marches !), la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, les Champs Elysées, le musée du Louvre...et la découverte du métro et du RER !

Le lendemain, les adolescentes ont pu découvrir le parc Disneyland et notamment le campus Marvel : elles ont rencontré de nombreux héros (Spiderman, Antman, Ironman...) et assisté à un spectacle nocturne avec près de 500 drones.

La troisième journée a été consacrée à la visite de la cathédrale Notre-Dame de Paris et de sa crypte, avant un retour en Alsace en TGV.

Pour aider à financer ce projet, ces jeunes filles se sont très généreusement investies dans diverses initiatives : elles ont prêté main forte au Conseil Municipal des Enfants lors de la collecte pour la Banque alimentaire, elles ont aidé à organiser la soirée de cinéma en plein air en s'occupant de la buvette et de la machine à pop-corn; elles ont aussi participé à des animations de la CCS, en créant notamment un Escape Game pour des enfants de 6 à 11 ans. La CCS a pris en charge le financement du BAFA de l'une d'entre elles, en contrepartie d'une cinquantaine d'heures de bénévolat de sa part. Ces jeunes obtiendront de la CCS un « Passeport bénévole » qui reconnaît et valorise l'engagement associatif et peut leur être utile dans le cadre d'une recherche d'emploi ou l'obtention d'un diplôme.

En octobre 2021, la Commune et la CCS avaient lancé un appel à tous les jeunes de Châtenois (au total plus de 400 adolescents) pour leur proposer un lieu de rencontres, le montage de projets, un espace afin de recueillir leurs besoins et leurs envies et de développer leur sentiment d'appartenance à la commune. A l'origine, 6 jeunes étaient parties prenantes de ce projet. Un deuxième groupe de jeunes travaille actuellement à la création d'un abri qui servira de lieu de rencontre.

L'esprit d'équipe règne sur le cinéma plein air

Vendredi 18 août, à la tombée de la nuit, une foule nombreuse s'est installée sur le parvis de l'Espace Les Tisserands de Châtenois, transformé en grande salle de cinéma à ciel ouvert. Ce sont près de 400 personnes, profitant de cette soirée où la chaleur est moins étouffante, qui ont assisté à la projection du film Top Gun Maverick. Un vote en ligne avait eu lieu précédemment afin de permettre aux habitants de choisir parmi une sélection de 4 films.



À l'initiative du Service Jeunesse de la CCS (Communauté de Communes de Sélestat) et de la mairie de Châtenois, cet événement a été conçu autour de l'esprit d'équipe d'une bande d'adolescents castinétains motivés, qui ont prêté main forte tout au long de la soirée. Les bénéfices de la soirée aideront à financer un projet d'abri pour les jeunes auquel ils sont associés, ainsi qu'un voyage à Paris.

Tout au long de la soirée, Océane a fait tourner à plein régime la machine à pop-corn dont la location a été gracieusement offerte par Emmanuel MANNEVILLE, gérant du Carrefour Express, toujours prêt à soutenir les projets castinétains.

Vu le succès de cette première édition, il est fort probable qu'un autre film soit projeté à nouveau sous le ciel étoilé de Châtenois l'été prochain.



TV2COM, la chaîne de télévision locale d'Alsace Centrale, est diffusée sur le canal 501 de SFR à l'échelle nationale. Ses programmes sont également disponibles gratuitement sur le site internet : www.tv2com.fr et la chaîne Youtube du même nom.

Des sujets consacrés au sport en Alsace Centrale sont aussi présentés dans l'émission "Tous Terrains".



Reportages sur le secteur de la Communauté de Communes de Sélestat



Reportages sur le secteur de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

Maisons fleuries

19,75

GRAND PRIX D'EXCELLENCE AVEC FÉLICITATIONS DU JURY *****

1^{ère} catégorie

Marcelle HUFFSCHMIDT
Agnès LEDERLE
Daniel MOREL



2^{ème} catégorie

Robert DEIBER



19,50

GRAND PRIX D'EXCELLENCE AVEC FÉLICITATIONS DU JURY *****

1^{ère} catégorie

Gilbert BOSSERT
Bernard DICK
Serge ROHMER

3^{ème} catégorie

Restaurant Le Meisenberg
Espace Les Tisserands
Mairie

19,25

GRAND PRIX D'EXCELLENCE AVEC FÉLICITATIONS DU JURY *****

1^{ère} catégorie

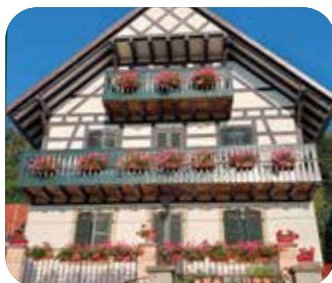
Charles ROSENBERGER

19

GRAND PRIX D'EXCELLENCE AVEC FÉLICITATIONS DU JURY *****

1^{ère} catégorie

Josiane BRUN
Gaby HAUSS
Jean-Yves BOESWILLWALD



Richard HERRBACH

2^{ème} catégorie

Nicolas WEYMANN
Eric DILLENSEGER

3^{ème} catégorie

Maison de retraite
Centre de Randonnée
Crédit Mutuel

18,50

GRAND PRIX D'EXCELLENCE *****

1^{ère} catégorie

Luc ADONETH
Alphonse GOETTELMANN
Patrick HILBIG
Jean RAMEL

2^{ème} catégorie

Serge HARTMANN
Marie-Thérèse SUTTER

3^{ème} catégorie

Tour des Sorcières

18

GRAND PRIX D'EXCELLENCE *****

1^{ère} catégorie

Hubert BERGER



Hubert BLUMSTEIN
André HEPP
Michel RUFFENACH

2^{ème} catégorie

Jean-Pierre MARTIN
Frank WOLLENBURGER

17,50

PREMIER PRIX D'EXCELLENCE *****

1^{ère} catégorie

Jean-Claude BURGEL
Jean-François DUSSOURD
Michel HEUBERGER
Pascal HELDE
André NARTZ



Roger RAUSCHER
Jean-Paul SCHALK

3^{ème} catégorie

Flours Alexandra

17

PREMIER PRIX D'EXCELLENCE *****

1^{ère} catégorie

Fernand BERGER
Stéphane HATTERMANN
Madeleine KOHLER
Roger KOHLER
Roger LITTY
Pascal PECNICK
Pierre SCHAEFFER
Marie-Rose SCHMITT

2^{ème} catégorie

Régis BESANCON
Gilbert HANUS

3^{ème} catégorie

L'Auberge Alsacienne
Hôtel Dontenville
Police Municipale

1^{ère} catégorie

Maison fleurie avec jardin visible de la rue

2^{ème} catégorie

Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries

3^{ème} catégorie

Hôtels, restaurants ou tous autres commerces et bâtiments industriels fleuris

Une démarche citoyenne sur la qualité de l'air sur le territoire de l'Alsace centrale

Fondée en septembre 2016 par Jean LACHMANN et présidée aujourd'hui par Gérald DILLENSEGER, l'ADEAP Alsace Centrale se préoccupe des dangers « invisibles » de l'air : elle est convaincue que la qualité de l'air d'aujourd'hui détermine celle de demain et peut poser de graves problèmes sanitaires. Ainsi, l'association joue le rôle de lanceur d'alerte sur la pollution de l'air et veut être une force de proposition.

Parmi les sujets actuels sur lesquels elle travaille à Châtenois en partenariat avec l'association TRAJETS à Sélestat, il y a en priorité la mesure de la qualité de l'air et, dans un premier temps, celle des particules dans l'air provoquées essentiellement par le trafic routier et le chauffage au bois et au fuel (PM2,5, PM10 et micro-particules) en Alsace centrale.

Les deux associations ont répondu à un appel à projets du Fonds AIR d'ATMO Grand Est pour couvrir leurs investissements de près de 9 000 €, dont 6 000 € de matériel. Leur « DÉMARCHE CITOYENNE locale sur la qualité de l'air » a été retenue pour bénéficier d'une subvention de 3 000 €. Celle-ci a été complétée par deux aides de 2 000 € chacune de la part du SMICTOM d'Alsace centrale et du PETR Sélestat-Alsace centrale. De plus, grâce à l'appui financier de deux entreprises locales (Ets ROSSMANN à La Vancelle pour 1 000 € et Sports SCHMITT/KUNEGEL à Muttersholtz pour 200 €), une vingtaine de capteurs AIR BEAM 3 ont pu être achetés. Ces capteurs d'origine américaine sont considérés comme les plus fiables pour mesurer la pollution.



Le capteur AIRBEAM 3 autour du cou d'un référent pour la mesure de la qualité de l'air

Dans un premier temps, une dizaine de référents déambule sur le territoire des quatre Communautés de communes (de Sélestat, de Villé, du Val d'Argent et de Marckolsheim) du PETR, en portant autour du cou le capteur AIR BEAM 3 de couleur blanche (voir la photo) qui permet de mesurer la pollution de l'air. Dans un deuxième temps, 10 autres capteurs seront acquis si la saisie des données est concluante et si l'ADEAP trouve 10 bénévoles supplémentaires.

Si cette première démarche visant à mesurer la qualité de l'air et des particules débouche sur la mobilisation d'une dynamique territoriale et un nombre suffisant de référents à former, l'ADEAP envisage de s'intéresser aux biogaz en Alsace centrale : outre du méthane (CH₄), ils contiennent du sulfure d'hydrogène (H₂S), des mercaptans (R-SH) et du dioxyde de carbone (CO₂). Ils sont issus notamment des méthaniseurs situés dans les communes limitrophes : le Méthaniseur des deux vallées est implanté à Scherwiller et un nouveau méthaniseur a vu le jour à Ebersheim, à l'initiative de cinq agriculteurs d'Ebersheim et de Kientzville.

RÈGLEMENTATION CONCERNANT LE NETTOYAGE DES TOMBES ET LE TRI DES DÉCHETS AU CIMETIÈRE

Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de maintenir la tombe en bon état, c'est-à-dire de garantir l'étanchéité du caveau, de nettoyer la pierre tombale, de prendre soin des plantes ou des fleurs qui se trouvent sur la tombe, de rénover la sculpture...

Tous les aménagements et les travaux sont à leurs frais. Ils peuvent réaliser eux-mêmes le nettoyage du tombeau ou le confier à des professionnels.

Au cimetière de Châtenois, il est possible de trier ces déchets dans 3 contenants différents :

- une petite benne, destinée aux petits gravats, pour récolter les plaques en granit, la céramique, les vases, les statuettes...
- trois poubelles pour les déchets non valorisables tels que les fleurs artificielles, les gants en plastique, la mousse, les rubans, ...
- une benne pour les déchets verts : celle-ci ne doit contenir que des déchets verts et **rien d'autre**, ces déchets étant réutilisés dans un site de compostage.

Il est expressément demandé d'être attentif à la gestion de ses déchets au cimetière afin qu'ils puissent être réutilisés. Les bennes de déchets verts polluées (suite à des erreurs de tri) sont mises en déchetterie et ne sont pas transformées, ce qui représente un coût important pour la commune.

Quant à l'alimentation en eau, elle est coupée aux premiers signes de gelée et remise en route au printemps (pas de date déterminée).

Comme dans chaque cimetière, certaines tombes sont délaissées parce qu'il n'y a plus de membres de la famille pour en prendre soin, pas de proches vivant à proximité pour s'en occuper. A Châtenois, une âme charitable procède plusieurs fois par an au nettoyage scrupuleux de dizaines de tombes, en toute discrétion, avec toujours une pensée pour ceux qui reposent dans ces tombes à l'abandon... qu'elle soit ici remerciée officiellement pour ce geste altruiste et généreux !



SMICTOM

L'application mobile « Mon compte Smictom » et le contenu des bacs de collecte des déchets

Le SMICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) d'Alsace centrale a mis en place l'application « Mon compte Smictom » adaptée aux smartphones et lancé une enquête sur le contenu du bac gris et les tonnages de déchets collectés.

L'application « Mon compte Smictom »

Déjà accessible sur Internet via un ordinateur avec le lien mon-compte.smictom-alsacecentrale.fr, l'application est à présent également disponible sur les smartphones Android via Google store et sur les iPhones via l'App Store. Le SMICTOM a testé l'application pendant l'été 2023 auprès d'un panel d'habitants d'Alsace centrale.

Nombre de levées du bac gris

Le nombre de levées du bac gris, passé d'une par semaine à 36 par an en 2018, est limité depuis le 1^{er} janvier 2023 à 18 levées par année dans le cadre de la redevance incitative; toute levée supplémentaire est facturée 5 €. Aussi, il vous est vivement conseillé de respecter le nombre de levées. L'application « Mon compte SMICTOM » permet de consulter sa facture, de connaître le nombre de levées de son bac gris, d'être alerté la veille de la levée des bacs, de signaler un bac cassé et de trouver la borne biodéchets la plus proche de son domicile.

Le SMICTOM d'Alsace Centrale continuera de répondre aux questions des habitants via le téléphone au : 03 88 92 27 19 ou en accueil physique au siège situé au Parc d'activités du Giessen, 2 Rue des Vosges à Scherwiller.

Gérez facilement vos déchets avec l'application Mon Compte SMICTOM



- Suivez vos levées et passages en déchèterie
- Localisez les bornes d'apport volontaire
- Soyez averti la veille des jours de collecte
- Faites vos démarches
- Consultez les consignes et les astuces zéro déchet
- Suivez notre actualité

Scannez le QRCode adapté pour télécharger l'application :









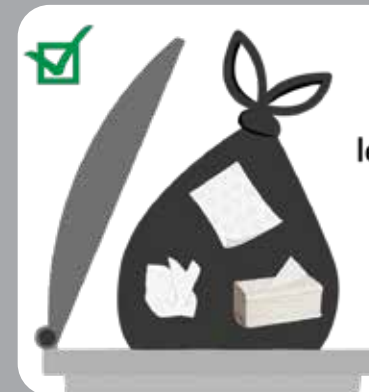

ANALYSE DU CONTENU DES BACS



Les bacs gris

Une campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR), à savoir celles du bac gris destinées à l'incinération, a été réalisée en juin 2023, dans les mêmes conditions qu'en 2020 et en 2021. La dernière enquête sur le 1^{er} semestre 2023 montre que les biodéchets représentent encore 42% du bac gris. Le SMICTOM constate beaucoup de gaspillage alimentaire, avec près de 9% d'aliments jetés, parfois encore dans leur emballage.

Par ailleurs, le SMICTOM observe une baisse de la part de la collecte sélective et des déchets concernés par l'extension des consignes de tri, soit moins de 20% en 2023 contre 23% des OMR en 2021. L'Alsace centrale est passée de 133 kg par an et par habitant de déchets collectés dans les bacs gris en 2022 à 100 kg par an et par habitant cette année, ce qui était l'objectif fixé.



Les mouchoirs, les essuie-tout, les serviettes en papier et les essuie-mains sont à mettre dans votre bac gris en sac fermé car il s'agit d'articles d'hygiène !

Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-alsacecentrale.fr



Les bacs jaunes

A la suite de la modification des consignes de tri depuis le 1^{er} janvier 2023, les bacs jaunes acceptent tous les emballages vides en vrac, en association avec le papier, le carton déplié et les contenants (flacons, plastiques ...). Est considéré comme un emballage ce qui permet d'emballer un produit alimentaire ou non alimentaire. Ainsi, l'opercule d'un pot de yaourt est un emballage. Alors que les essuie-tout et les mouchoirs en papier, considérés par les habitants comme des papiers, sont des articles d'hygiène et ne se recyclent pas : ils doivent donc être jetés dans le bac gris ou peuvent être compostés chez vous dans les composteurs. Il est impératif de jeter les emballages en vrac : il ne faut pas les mettre dans des sacs ou les imbriquer dans les boîtes carton car ils ne pourront pas être séparés et donc pas être recyclés.

Le SMICTOM propose sur son site un moteur de recherche sur le tri des déchets qui s'enrichit avec les questions des habitants. Par ailleurs, les sacs fermés sont interdits dans le bac jaune, contrairement au bac gris où il faut mettre ses déchets dans des sacs poubelle fermés.

Le SMICTOM constate encore des erreurs de tri de l'ordre de 17%.

Actuellement, le contenu du bac jaune est recyclé à 80%. L'objectif est de passer à 90% en 2024, avec l'implantation d'une entreprise de recyclage à Saint-Avold.

Le SMICTOM observe que la population joue globalement le jeu en matière de tri, sauf pour les déchets alimentaires, encore trop nombreux à être jetés dans le bac gris, ce qui ne permet pas leur valorisation par méthanisation ou par compostage.

Avez-vous testé les articles d'hygiène durables ?

Retrouvez tous les dispositifs de subventions sur www.smictom-alsacecentrale.fr - rubrique « Réduire ses déchets ».

- ⊕ économiques
- ⊕ écologiques
- ⊕ sains

AIDE À L'ACHAT DE 20 À 60 EUROS !

- Des ateliers de sensibilisation;
- Un accompagnement personnalisé des parents pour découvrir les couches lavables (prêt d'un kit de couches lavables 3 à 15kg pendant 3 semaines) ;
- Une subvention de 60 euros par foyer pour l'achat de 15 couches lavables;
- Une subvention de 20 euros par foyer pour l'achat d'une coupe menstruelle, d'une culotte de règles ou d'un sous-vêtement lavable femmes et hommes pour fuites urinaires.

ÉQUITATION

Jonas ZIMMER brille aux championnats de France

Jonas ZIMMER, jeune cavalier de 15 ans, a décroché cet été la médaille de bronze en "Ride and Bike" Club 1 duo mixte aux championnats de France d'équitation lors du Generali Open à Lamotte Beuvron. Originaire de Châtenois, Jonas doit sa passion pour l'équitation aux vacances passées chez sa marraine, propriétaire d'un centre équestre en Lorraine.



De gauche à droite : Jonas ZIMMER, Mathieu LELEU et Sandra LALLEMAND

Il pratique depuis 5 ans et monte depuis 3 ans régulièrement à L'Ecole d'équitation du Souffle à Scherwiller, dirigée par Sandra LALLEMAND et où il est licencié.

L'épreuve de "Ride and Bike" consiste à effectuer un parcours balisé en binôme. Le cavalier et le biker échangent leurs montures à plusieurs reprises durant le parcours. Le but de la discipline est de boucler le parcours ensemble le plus rapidement possible. Heureux propriétaire de sa jument nommée Emma, c'est avec elle que Jonas s'est qualifié aux championnats de France et a décroché une belle médaille de bronze, en binôme avec Mathieu LELEU, cavalier lui aussi et propriétaire dans la même écurie.

Il s'agissait de sa première saison de compétition avec sa jument et de sa première participation aux championnats de France. Conquérir une médaille lors d'un tel concours est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif et récompense les efforts et la persévérance de Jonas.

Félicitations Jonas pour cette médaille de bronze!

KARATÉ

Lisa WEISS, championne d'Europe en équipe

Début novembre, la karatéka originaire de Châtenois, qui s'entraîne au Strasbourg Stadium Olympic, est devenue championne d'Europe de karaté wado-ryu en équipe en U18.



Lisa WEISS a aussi décroché la médaille de bronze en individuel en -59 kg : c'est une première au niveau international pour l'athlète de 18 ans, déjà championne de France dans cette discipline. Un article plus long avait été consacré à Lisa dans l'édition de juillet 2022 du Bulletin municipal (page 23).

La Commune félicite Lisa pour cette remarquable performance !

HANDBALL

La belle aventure de Simon REBEL

Dans la famille REBEL, le sport est une obligation. Simon ne déroge pas à la règle. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'en 2006 la famille a choisi de s'installer à Châtenois, proche de Sélestat, alors élue ville la plus sportive de France. Avec une sœur volleyeuse (Salomé) passée par le Pôle Espoirs féminin de Mulhouse, une autre basketteuse (Margot) ayant remporté un titre de championne de France, il ne restait pour Simon que le handball.



A l'âge de 4 ans, il débute au baby-hand du SAHB (Sélestat Alsace Handball), en alternant avec le judo pratiqué à Châtenois. Il continue à pratiquer les deux sports en parallèle, allant jusqu'à la ceinture bleue au judo. Ses qualités défensives, l'attrait du combat et son énergie le conduisent au poste de pivot. Simon traverse toutes les catégories en équipe 1; sélectionné en équipe du Bas-Rhin puis en équipe d'Alsace, il n'a pas la chance de participer aux tournois nationaux qui sont annulés pour cause de COVID.

Pensionnaire du Pôle Espoirs masculin de Strasbourg depuis 2018, il participe aux Interpôles en 2022 et gagne le titre de champion de France en 2023. Régulièrement sélectionné en équipe de France U17, il participe à des tournois internationaux en Espagne, Slovaquie, Tunisie, Allemagne. Au courant de l'été 2023, il décroche avec son équipe une belle médaille d'argent en Suède lors de la Partille Cup.

Avec le club de Sélestat, il démarre la saison 2023-2024 en Réserve au niveau Nationale 2 ; à peine âgé de 17 ans, Simon a même fait une courte apparition en équipe professionnelle. A nouveau sélectionné en équipe de France U19, il a participé en novembre à Paris au tournoi Jean TIBY (qui regroupe les meilleures nations jeunes du moment). Actuellement en classe de Terminale à Strasbourg, Simon rejoindra dès l'été prochain un club qui le formera à une carrière professionnelle, tout en poursuivant des études.

Simon reste cependant attaché à la ville de Châtenois qui lui a permis de s'épanouir dans le sport et de vivre sa passion; il garde notamment en mémoire les nombreuses coupes des olympiades castinétaines auxquelles il a participé.

Toute la Commune félicite Simon REBEL pour les titres remportés et lui souhaite de pouvoir concrétiser sa passion au niveau professionnel !



NIPPON KEMPO

Compétition

Le dimanche 26 novembre, le club de Nippon Kempo Ryu de Châtenois, en collaboration avec le club de Sélestat, a organisé la Coupe du Bas-Rhin de Nippon Kempo au COSEC Frédéric KOCH. Cette compétition officielle, sous l'égide du Comité Départemental de Karaté (CDK 67), a réuni une soixantaine de compétiteurs venus d'Alsace, des Vosges et de Meurthe-et-Moselle.

Le club castinétain, qui a vu le nombre de ses licenciés croître fortement en début de saison, s'est honorablement illustré, affichant un total de 8 médailles sur 10 compétiteurs dans les catégories suivantes :

- COLIN Ruben : 1^{er} Benjamin -35Kg
- MAZZOTA Clara : 1^{ère} Benjamine +45Kg
- CARL Elsy : 2^{ème} Minime Fille
- CAMBACEDES Edgar : 1^{er} Minime -50kg
- GRASSER Clara : 1^{ère} Cadette +50Kg
- CARVALHO Alicia : 1^{ère} Féminine couleurs
- ARNAUD Priscilla : 2^{ème} Féminine couleurs
- TSCHUPP Florent : 2^{ème} Sénior Marron-Noir

Présents lors de cette journée, Monsieur le Maire Luc ADONETH et le Président du CDK 67 ont procédé à la remise des médailles.



En partant de la gauche : Jérémy GOETZ, CDK 67 ; Priscilla ARNAUD, CHÂTENOIS ; Alicia CARVALHO, CHÂTENOIS ; Philippine ANTOINE, NANCY ; Luc ADONETH, Maire de CHÂTENOIS

Les cours du club de Châtenois, encore ouverts aux inscriptions, se déroulent tous les mardis de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h pour les adultes.

Réaffectation du véhicule des pompiers à l'OMS

L'Office Municipal des Sports de Châtenois vient d'acquérir un camion pompier auprès de la Commune. Ce véhicule a été réformé suite au regroupement des casernes à Sélestat.



Il s'agit d'un C35 Citroën avec six places assises, qui a été légèrement modifié pour pouvoir stocker et transporter les trois chapiteaux de la Commune.

L'OMS a également pu récupérer les trois box se situant derrière la caserne des pompiers pour stocker le camion et le matériel et n'a donc plus besoin de charger et de décharger les chapiteaux sur des remorques. Ces derniers sont gérés par les Tamalous, cette équipe de bénévoles au sein de l'OMS dont les membres ne sont pas forcément issus d'une association sportive, mais qui composent une belle bande de copains oeuvrant au service de la Commune depuis de nombreuses années.

L'équipe des Tamalous a été créée en 2004 après l'achat du premier chapiteau ; tous ses membres (dont la plupart sont des retraités et ont un certain âge, certains sont aujourd'hui disparus) participent tout au long de l'année bénévolement au montage et au démontage des chapiteaux, ainsi qu'à l'organisation de la quasi totalité des fêtes à Châtenois.

Elle se compose actuellement de 15 personnes : Christian BATLOT, Albert FREY, Denis FRICHE, Serge FRUEHAUF, Thierry GOETTELMMANN, Dominique HEINRICH, Francis JEHL, Charles KAELBEL, Patrice KUNTZ, Yves KUNTZ, Henri LENTZ, Roger LITTY, Michel PICARD, Armand RIEDINGER et Joseph WILLEM.

La Commune, les élus et toute la population de Châtenois remercient infiniment les Tamalous pour tous les services rendus au fil des années !

TIME-2-RUN

L'aventure de cette nouvelle association locale a débuté il y a environ 5 ans, lors de l'ouverture d'une enseigne sportive de running à Sélestat. Le groupe est alors essentiellement composé de coureurs confirmés.



Après quelques sorties communes, les ambitions sportives n'étant pas les mêmes pour chacun, un nouveau concept prend forme avec un objectif plus ciblé sur la convivialité, le partage et la possibilité de participer quel que soit son niveau de pratique.

Le président de l'association, Thomas ERHARDT, propose spontanément d'encadrer des sorties adaptées à tous, le jeudi soir à 19h. Un groupe ouvert se retrouve chaque semaine et l'aventure sportive débute de manière sérieuse. Coureurs chevronnés ou débutants étoffent l'équipe.

La volonté de se retrouver régulièrement pour courir, améliorer sa pratique, faire découvrir et partager au plus grand nombre cette passion pour la course à pied anime le groupe. Ses valeurs sont la bienveillance, le respect de l'autre, le dépassement de soi, la cohésion et l'entraide. Après chaque sortie, une collation invite à un échange autour de divers sujets, notamment les différentes pratiques sportives.

Cette approche de la course à pied a permis l'expansion de la communauté et le rendez-vous est devenu une référence en matière de running dans le paysage local. Des partenariats locaux ont vu le jour, avec des enseignes proposant des chaussures et du matériel de course à pied ou encore des massages sportifs.

Lors des courses du Trail Alsace Grand Est by UTMB® en mai dernier, l'association Time-2-Run s'est également investie dans la gestion de la base de vie installée à Châtenois, sous la responsabilité de Loïc BERTRAND.

Suite à une réflexion sur l'encadrement des sorties et les partenariats, l'idée de créer une association a émergé en juin dernier avec pour mission de :

- rassembler des adeptes et des amateurs d'activités "outdoor" (running, trail, vélo, marche nordique, cani-cross...), afin de pratiquer ces sports en groupe, dans un contexte de loisirs, voire de préparation à certaines compétitions ;
- proposer des sorties collectives hebdomadaires autour de ces activités ;
- organiser des manifestations sportives et des animations pour promouvoir l'association ;
- participer à la vie associative de la commune de Châtenois.

Time-2-Run s'adresse à toute personne souhaitant :

- s'initier à la pratique sportive "outdoor", animée par des bénévoles dont la motivation première est de partager leurs savoirs, leurs compétences dans un esprit sportif imprégné de convivialité ;
- ne plus s'entraîner seul ;
- faire du sport pour retrouver ou garder la forme ;
- préparer spécifiquement des événements dans le cadre d'une émulation de groupe.

Pour toute information pratique :
 Time-2-Run



Semaine de randonnée à cheval sur les plages du Nord

Le réveil fut très matinal en cette fin juillet 2023 pour les cavaliers de l'Ecurie de l'Ortenbourg, en partance vers les plages du Nord pour 2 semaines de randonnée à cheval.

Les cavaliers, petits et grands, trépignent d'impatience en attendant le transporteur chargé d'acheminer les 16 équidés vers Oye-Plage. Un convoi exceptionnel se lance sur les routes, les minibus et les camionnettes remplis de matériel suivent le camion et le van durant de longues heures. Le panneau du lieu-dit « Le Tape-Cul / Oye-Plage » apparaît enfin et les vacances et autres festivités peuvent commencer !

Après l'installation des chevaux, les soins et l'affouragement, les jeunes prennent possession des tentes ou des mobil-homes, selon leur choix. Alors que le chef cuisinier Paul prépare le dîner, les cavaliers se précipitent, sans plus attendre, sur les plages situées à 300 m du campement. Une première pour certains ! C'est l'émerveillement devant ces immenses étendues d'eau et de sable. Difficile de trouver le sommeil après une journée aussi intense en émotions, mais tout le monde finit par s'endormir pour être en forme le lendemain et réaliser le rêve de tout cavalier : galoper sur la plage avec son cheval.

Dès le lendemain, ce rêve devient réalité et le groupe part pour les dunes où l'accès est exclusivement réservé aux chevaux, puis descend sur les plages et vers la mer...

Durant tout le séjour, Constant LOOS, propriétaire-gérant de l'Ecurie de l'Ortenbourg, encadre les sorties quotidiennes à cheval au bord de l'eau à marée haute ou basse, près des champs d'huîtres et de moules... Un vrai plaisir pour les yeux et, pour immortaliser ce séjour, des sorties à cheval au lever et au coucher du soleil sont organisées. C'est l'apothéose pour tous !

Malgré une météo capricieuse, les cavaliers ont pleinement profité de leur séjour à la mer avec leur compagnon préféré. Une journée de mauvais temps a été mise à profit pour visiter la Côte d'Opale et se divertir à la fête foraine de Gravelines ; un détour par les célèbres baraques à frites du Nord s'est également imposé.

La semaine s'achève et il est temps de reprendre la route du retour ; avec des souvenirs plein la tête, les cavaliers n'ont qu'une hâte : revenir l'année prochaine. Un autre groupe de cavaliers profita des mêmes plaisirs et des diverses sorties équestres la semaine suivante. Un séjour inoubliable pour tous ces cavaliers...

L'Ecurie de l'Ortenbourg prévoit d'ores et déjà un nouveau séjour pour l'été 2024 et toutes les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître.



6 route de Villé - Val-de-Villé
 ☎ 06 87 80 59 23 - 03 88 82 20 03
 ✉ ecuriedelortembourg@free.fr

Fête du sport

La 19^{ème} édition des mini-Jeux Olympiques a eu lieu le dimanche 10 septembre 2023 lors de la Fête du sport organisée par le CCA (Cercle Catholique Aloysia), associé à l'OMS (Office Municipal des Sports).



Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour toutes les personnes prises de sport ; il permet également aux débutants et aux jeunes enfants de découvrir des disciplines comme le tir à la carabine, le Nippon Kempo ou le Krav Maga. Des démonstrations ont été proposées au courant de la journée par les associations et les clubs sportifs de la Commune.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée et à tous les entraîneurs pour leur engagement tout au long de l'année dans les différents clubs de sport.



7^{ÈME} ÉDITION D'ART EXPO

Des artistes et des œuvres exceptionnelles

Ils étaient deux peintres, un photographe, une corsetière, un plasticien-calligraphe et une sculptrice à se partager la grande salle de l'Espace Les Tisserands pour la 7^{ème} édition d'Art Expo organisée les 23 et 24 septembre 2023. Dans la petite salle, une douzaine de tourneurs sur bois de l'Association française pour le tournage d'art sur bois (AFTAB) occupaient l'espace qui leur était dédié.



Des techniques variées, toutes plus originales les unes que les autres, se mariaient à la perfection. Chaque artiste parvenait à entraîner les visiteurs vers son univers, en leur expliquant les différents processus nécessaires à l'avènement de l'œuvre.

Les mannequins habillés par les créations de Sophie BAUER, corsetière, semblaient indiquer le chemin vers les photos d'Olivier HANNAUER, des clichés pris de nuit en Centre Alsace, qu'on ne se lassait pas d'admirer.

Les sculptures en terre d'Évelyne SENN, criantes de vérité, murmuraient aux visiteurs de ne pas passer outre les toiles de Suzy GRAAS ou les aquarelles de Jean-Martin VINCENT. Pour compléter l'exposition, Laurent BESSOT présentait ses œuvres réalisées à base de bière ou de vin. Il utilise les teintes de ces breuvages pour décliner ses dessins ayant trait à la gastronomie ou la viticulture.

Le salon d'art castinétais a, une nouvelle fois, connu un grand succès en réunissant des artistes complémentaires et désireux d'expliquer leurs œuvres. Les passionnés d'art ou les simples curieux ne s'y sont pas trompés, tous sont repartis enchantés de la visite et impatients de revenir l'année prochaine.



Arbres, pendules et baguettes

Le 14 octobre dernier, une dizaine de personnes se sont retrouvées sur les remparts et autour de l'église de Châtenois pour participer à un après-midi de découverte du pouvoir énergétique des arbres.

Proposé dans le cadre des activités du Foyer socio-culturel de Châtenois, il était animé par Estelle CUNTY, membre de l'Association des Sourciers et Géobiologues d'Europe dont le siège est en Alsace.

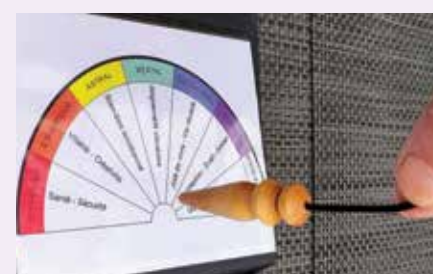
Au travers de diverses expériences, tout le monde a pu ressentir les énergies subtiles dégagées par les êtres vivants que sont les arbres, mais aussi celles présentes dans leur environnement (sol et air).

Ces énergies peuvent agir sur notre état physique et mental. Elles nous aident ainsi à retrouver la paix intérieure, le calme, un état de bien-être ou de sérénité.

L'après-midi a également permis aux participants de s'initier au maniement et de ressentir la réaction des baguettes dites « en Y » ou « en L », outils traditionnels de tous les sourciers depuis la nuit des temps !

Afin de permettre à ses membres de se rencontrer, de se former et de pratiquer leur passion, l'Association des Sourciers et Géobiologues d'Europe s'est organisée sous forme d'ateliers locaux. Notre commune a la chance d'accueillir celui du Centre Alsace, également animé par Estelle.

Ses membres y manient très régulièrement le pendule et les baguettes afin d'affiner leur ressenti, mais s'intéressent aussi à d'autres domaines tels que le magnétisme ou la médiumnité.



Cet atelier s'est également fixé comme objectif de partager les connaissances et le savoir-faire des sourciers et des géobiologues, afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre possible.

Les réunions ont lieu tous les deuxièmes jeudis du mois à 20h (sauf en juillet et août) à la salle Schweitzer du C.C.A., à côté du gîte d'étape. Selon le sujet abordé, les activités se déroulent en salle, sur le terrain ou sur un site remarquable du secteur.

L'atelier est ouvert à tous, initiés ou débutants. Ces derniers pourront y découvrir le monde fascinant des énergies subtiles et se renseigner sur les initiations et formations disponibles dans ce domaine.

Contact & informations :

Estelle CUNTY :

☎ 06 83 50 52 48

✉ EstelleDesSources@gmail.com

Site des Sourciers et Géobiologues d'Europe :
www.sgeurope.org

FÊTE DE LA CITROUILLE Un bonbon, un sort & une grimace

Samedi 28 octobre, l'Espace Les Tisserands grouillait de petits monstres tous plus effrayants les uns que les autres. Les bénévoles de l'association "Les P'tits Castinétais" avaient mijoté pour cette soirée tout un programme riche en animations, sublimé par une époustouflante décoration automnale.



Ainsi, la jeune équipe de sorcières, diabolins, citrouilles et araignées s'est déhanchée sur la piste de danse pour leur plus grand plaisir. Pendant ce temps, les participants au second bal ont pu profiter des animations imaginées pour eux.

L'espace maquillage a proposé une large palette de modèles afin de magnifier les p'tits monstres, qui ont pu garder un souvenir de leur costume et maquillage en grimaçant devant le photomaton. D'autres ont préféré passer un moment plus poétique à écouter des contes de sorcières et de gentils ogres. Les gourmands ont pu se restaurer en dégustant tartes flambées et cookies artisanaux, tout en se désaltérant à la buvette.



Pour les plus farceurs, il suffisait de faire une belle grimace pour avoir un bonbon, nul besoin de jeter un sort ! A la fin de la soirée, petits et grands monstres sont rentrés chez eux la tête pleine de beaux souvenirs.

Les bénéficiaires de cette fête permettront aux P'tits Castinétais d'œuvrer pour les enfants de Châtenois et d'organiser d'autres événements dans le village à l'avenir. Si les bénévoles ne manquent certes pas de créativité ou d'ambition, ils auraient néanmoins bien besoin de quelques bras et de place en plus pour pouvoir continuer à faire vivre Châtenois et à éblouir petits et grands lors de leurs manifestations.

N'hésitez pas à poser vos questions, proposer vos idées ou adhérer en écrivant à ✉ lespetitscastinetains@gmail.com
Votre soutien est très précieux !

Programme des animations de Scherwiller

JANVIER	mar. 9 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	sam. 13 + 20 20H	Représentation théâtrale SALLE ALPHONSE HAAG - CHORALE SAINTE CÉCILE
	dim. 14 + 21 14H	
	mar. 23 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
FÉVRIER	ven. 26 20H	Représentation théâtrale SALLE ALPHONSE HAAG - CHORALE SAINTE CÉCILE
	sam. 27 20H	
	sam. 3 20H15	Concert de l'Harmonie Sainte Jeanne d'Arc SALLE ALPHONSE HAAG
	dim. 4 15H15	
MARS	mar. 6 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	ven. 9 17H > 20H	Collecte de sang SALLE ALPHONSE HAAG - AMICALE DES DONNEURS DE SANG
	sam. 17 9H>17H	Repair Café SALLE ALPHONSE HAAG
	mar. 20 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
AVRIL	mar. 5 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	mar. 19 8H30>11H30	Chasse aux œufs ECOLE DE KIENZVILLE - LES STUMBAS DE LE SCHERR
	sam. 23	Spectacle Troupe Folklorique Ukrainienne SALLE ALPHONSE HAAG
	sam. 23	
MARS	mar. 2 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	dim. 14 8H30>11H30	Marché aux puces MJC
	mar. 16 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	ven. 19 17H > 20H	Collecte de sang SALLE ALPHONSE HAAG - AMICALE DES DONNEURS DE SANG
MARS	mar. 30 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	mer. 1 8H30>11H30	Expo et Conférence 15 ^{ème} Anniversaire des Veilleurs du Ramstein SALLE ALPHONSE HAAG
	ven. 3	Cérémonie Remise des Prix Maisons Fleuries SALLE ALPHONSE HAAG
	sam. 4 dim. 5	Summer Break ESPACE SPORTIF COUVERT - SCHERWILLER BADMINTON CLUB 67
MARS	dim. 5	Marché aux Fleurs SALLE ALPHONSE HAAG
	mar. 14 mar. 28 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	mar. 11 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE
	sam. 15 dim. 16	Salon / Exposition Broderie SALLE ALPHONSE HAAG - AUX FILS DE L'AUBACH
JUIN	ven. 21 17H > 20H	Collecte de sang SALLE ALPHONSE HAAG - AMICALE DES DONNEURS DE SANG
	mar. 25 8H30>11H30	Permanence Conseiller Numérique - MAIRIE

Paroles de séniors

Sapin de Noël

Pour Noël, j'ai un beau sapin,
Aux jolies boules rutilantes.
Orné de guirlandes luisantes,
Il me vient du massif alpin.
Point n'est besoin d'être rupin,
Je vois des étoiles filantes.
Pour Noël, j'ai un beau sapin,
Aux jolies boules rutilantes.
Dessous, j'ai mis mon escarpin.
Atmosphères ensorcelantes,
Clochettes tintinnabulantes,
Voeux notés sur mon calepin,
Pour Noël, j'ai un beau sapin.

MARIE-CLAIRE SCHENCK MAUBLANC

Traditions et folklore alsaciens

En Alsace, pays du cher Hansi,
Le dimanche, on s'apprêtait pour la messe.
Maman nattait notre imposante tresse ;
Nous partions pimpantes, sans souci.

Le bon élève, à la Saint Nicolas,
Voyait gentillesse récompensée ;
Pour le garnement, c'était la fessée
Du Père Fouettard, le grand échalas.

A Noël, de tous temps, les beaux sapins,
Décorés de flammèches vacillantes,
Ravissaient les frimousses pétillantes
Des enfants chantant des cantiques saints.

La Semaine Sainte à Rome, les cloches
Reviennent en vols de gais carillons
Pour fêter Pâques. Douceurs à foison,
Agneaux de biscuit, kouglofs ou brioches.

Caché dans l'herbe, entre frêles fleurettes,
Le lièvre de Pâques pondait des œufs !
Dans les petits paniers prévus pour eux,
Marmailles couraient en faire cueillettes.

Quand on voulait un petit frère blanc,
Il fallait mettre un sucre à la fenêtre,
Qui remplaçait la demande par lettre.
La cigogne approuvait en claquant !

Pour demander un gentil poupon noir,
Sans déposer une entière tablette,
Carré de chocolat sur la sellette,
Suffisait à préciser notre espoir.

Toujours protégés par le bel oiseau
Donnant aux cigogneaux la becquée,
Nous batifolions jusqu'à vêprée,
Du jus de cerises plein le museau !

Ah, qu'elle est opulente notre Alsace !
Folklore, art culinaire succulent,
Dans l'âme un dialecte truculent,
Son empreinte reste en moi très vivace.

MARIE-CLAIRE SCHENCK MAUBLANC

L'Ar-Au-Bois

Romain RIEGERT est un passionné du bois et autodidacte dans l'âme. Désormais retraité, il consacre une bonne partie de son temps à sa passion. Dans son atelier au milieu de ses outils, des odeurs de bois et des copeaux, il est dans son élément.

« Mon Amour du bois, je crois qu'il était toujours en moi », raconte-t-il.

Romain s'intéresse à toutes les essences de bois, les différentes couleurs et veinages le fascinent. Un simple morceau de bois lui suffit à fabriquer une foultitude d'objets pratiques et décoratifs. Une passion qui associe à la fois créativité et technicité. C'est également une aventure de la matière et du bonheur qu'elle procure. Grâce au mélange des essences de bois et aux techniques de collage, Romain crée des bougeoirs, lampes, boîtes à bijoux, miroirs et bien d'autres objets. Certaines créations sont tournées, d'autres non. Chaque pièce est unique et fabriquée au gré de ses envies, de son inspiration du moment, du morceau de bois recueilli, de sa taille et de sa forme.

Pour les fêtes de fin d'année, Romain expose dans son atelier à Châtenois (rdv à prendre au ☎ 06 77 88 72 28) et sur différents marchés des objets en bois élégants et parfois surprenants d'ingéniosité : une nouvelle tendance, un retour aux beaux objets.

Pour une visite virtuelle de sa boutique et pour prendre connaissance des dates et lieux des marchés de Noël 2023, n'hésitez pas à vous rendre sur son site : www.ar-au-bois.fr

Laissez-vous séduire par l'une de ses créations Made in Châtenois !

4A Vieux Chemin de Sélestat
67730 Châtenois
☎ 06 77 88 72 28



VIE ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE



Nouveau décor pour la boulangerie BEAUDELOT

Voilà bientôt 3 ans que la boulangerie BEAUDELOT régale les papilles castinétaines de ses délicieux pains et viennoiseries.

2023 fut une année riche en nouveautés et émotions pour Margaux et Mathieu. Tout d'abord, par l'arrivée de leur petite fille Lilith, aujourd'hui âgée de 9 mois, puis par l'envie d'offrir à leurs clients un nouveau décor et d'élargir leur offre de service en associant à la boulangerie un salon de thé.

Le destin leur a ainsi offert l'opportunité de pouvoir occuper un espace plus grand et confortable, juste de l'autre côté de la rue. Une opportunité qu'ils se sont empressés de saisir.

Castinétains et touristes pourront ainsi profiter d'un moment de détente en dégustant sur place pâtisseries et autres gourmandises accompagnées d'un bon café, d'un thé ou d'une bière pression. Durant la période estivale, vous pourrez également goûter aux bonnes coupes de glaces, aux crêpes ou même aux gaufres...Et tout cela avec des produits de qualité et faits maison !

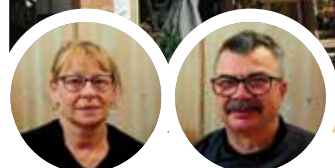
L'équipe de la boulangerie est ravie de vous accueillir selon les horaires suivants :

- Lundi, mercredi & vendredi : de 4h30 à 13h et de 15h30 à 18h30
- Jeudi de 4h30 à 13h30
- Samedi & Dimanche de 6h à 12h30

☎ 03 88 82 02 25
patisserie-beudelot.fr

L'Auberge Alsacienne

L'Auberge Alsacienne a été créée en juin 1986 par Jean-Paul et Claudine BARTH. D'abord locataires, ils sont devenus propriétaires en 1987 de la maison où l'auberge est aujourd'hui installée. La salle du restaurant a été totalement rénovée une première fois en 1987, puis une seconde fois en 1999 quand le couple a également racheté le haut de la maison attenante, située au-dessus de l'ancienne discothèque.



L'Auberge Alsacienne est ainsi répartie sur les deux maisons : la salle du restaurant dans la première avec huit tables et, dans la seconde, les deux salles de 25 couverts chacune. Celles-ci peuvent également se transformer en salle de réunion de 25 places avec restauration. Aujourd'hui, l'Auberge Alsacienne propose également une belle terrasse tout le long de sa façade. Elle est très appréciée par les touristes pendant la période estivale, car l'auberge est située au centre de Châtenois et sur la Route des Vins.

Jean-Paul BARTH a suivi une double formation : d'abord un CAP de compagnon de boucher-charcutier, puis un CAP de cuisinier. Il a d'ailleurs été apprenti cuisinier dans un restaurant bien connu, la "Maison KAMMERZELL" à Strasbourg. Après avoir effectué son service militaire, il revient à Châtenois pour s'y marier en juin 1986 et y exploiter l'Auberge Alsacienne avec sa femme Claudine. S'ils ont démarré à deux, l'équipe compte aujourd'hui cinq personnes : Jean-Paul et Claudine, un salarié à plein temps en CDI en cuisine et deux apprentis. Une personne en extra à mi-temps vient également renforcer les effectifs en cas de besoin.

L'auberge ne propose pas de plat du jour mais sert à midi un « menu des terroirs » composé de trois entrées au choix, d'un plat de résistance au choix parmi trois plats et de trois desserts au choix. Tous les jours, midi et soir, diverses tartes flambées sont également proposées.

L'auberge est ouverte lundi, mardi et mercredi, midi et soir. Elle est fermée le jeudi et le vendredi (sauf en juillet et en août). Elle est également ouverte le week-end avec menu à la carte, tartes flambées et les suggestions du moment.

L'Auberge Alsacienne a beaucoup souffert de la fermeture du restaurant pendant les périodes de confinement et a dû développer les ventes à emporter, qu'elle a maintenues après la réouverture. Aujourd'hui, Jean-Paul et Claudine sont « très heureux d'avoir retrouvé l'activité normale d'avant la crise sanitaire et une très bonne année 2023, avec la météo exceptionnelle que nous avons connue ».

La formation de boucher de Jean-Paul lui donne indéniablement un avantage pour le choix des pièces de viande en fonction de la demande du client. De plus, il s'est spécialisé dans les plats de gibier, qui est une autre caractéristique très appréciée de l'Auberge Alsacienne.

Le couple reconnaît certes qu'après 37 années d'activité, la fatigue commence à se faire sentir plus lourdement que lors du démarrage dans les années 1986, mais la passion du métier demeure intacte. Une belle maison et une excellente cuisine !

89-91 Rue du Maréchal Foch
67730 Châtenois
☎ 06 62 75 33 28
aubergealsacienne.com



Filet de chevreuil au vin d'épices, mousseline de panais et marrons

- filet de chevreuil
- marrons 300 g
- figues 150 g

Ingrédients pour le vin d'épices

- vin rouge ½ litre
- miel 20 g
- alcool de poire 80 g
- noix de muscade 7 g
- cannelle 2 g
- clous de girofle 2 g
- vinaigre de vin vieux 20 g

Faire bouillir le vin avec toutes les épices et flamber.

Inciser les figues et les marrons. Les faire macérer 48h dans le vin d'épices.

Cuire le vin d'épices, les marrons et le miel.

Réduire et assaisonner avec sel et poivre.

Désosser le dos du chevreuil. Parer les filets et les détailler en portions. Les saisir rapidement à la poêle (5 min maximum si vous les voulez saignants) et assaisonner avec sel et poivre.

Dresser le filet sur l'assiette avec une mousseline de panais et les brisures de marrons.

Napper du vin d'épices réduit.

Bonne dégustation !

Les Balades Alsaciennes

Opérationnelles depuis 6 mois, « Les Balades Alsaciennes » ont choisi d'ouvrir leurs portes le jour du Slow Up, et ce fut un réel succès !

Spécialisée dans la location de vélos, Amanda PINTO, 36 ans, dotée d'une formation en hôtellerie et tourisme, propose un panel de 6 vélos classiques dits musculaires (pour adultes et enfants) et de 6 vélos à assistance électrique de fabrication française (Vélos Moustache situé à Thaon-Les-Vosges). Amanda a géré pendant plusieurs années l'hôtel du Mont Sainte-Odile, mais lorsqu'on travaille dans le tourisme, il n'est pas facile de trouver un équilibre entre vie professionnelle et familiale. Et c'est avec son conjoint Michaël, passionné de triathlon, et plus spécialement de vélo, qu'ils ont trouvé l'activité idéale qui leur permet de s'épanouir tant professionnellement que personnellement.

En partenariat avec les offices du tourisme et les hôtels de la région, cette offre de service est principalement destinée aux touristes, mais Amanda aime sa région et souhaiterait également en faire profiter les locaux en proposant des circuits.

Actuellement implantée à leur domicile, au 25 Rue de la 1^{ère} Armée, Amanda pense déjà à l'avenir de sa petite entreprise et rêve dès à présent d'un local plus grand afin de pouvoir élargir son offre de service, avec une flotte d'une vingtaine de vélos.

Envie de vivre une expérience à vélo à assistance électrique ou classique durant une journée ou plus, peu importe la saison, «Les Balades Alsaciennes» seront ravies de pouvoir vous aiguiller vers des trésors cachés à découvrir !

Ouvert tous les jours, en haute saison, de 9h à 13h et de 14h à 18h



☎ 09 53 60 84 30

lesbaladesalsaciennes.lokki.rent



38 Route de Scherwiller
67730 Châtenois
☎ 07 81 49 44 39

Restaurant 46

Ceux qui connaissaient le camion restaurant de Fanny ERTEN seront agréablement surpris de découvrir ce nouveau restaurant au décor sobre et moderne et aux couleurs chaleureuses.

Dans une salle pouvant accueillir une quarantaine de couverts, Fanny (en cuisine) et son fils Huseyin (au service) vous concoctent de délicieuses spécialités turques, des pizzas, des tartes flambées, des hamburgers, des salades... tout est fait maison.

En plus d'une terrasse au soleil et d'un grand parking, le restaurant peut aussi accueillir des groupes pour des occasions spéciales (anniversaires, fêtes de famille,...) et assure un service de plats à emporter.

Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 11h30 à 14h et de 18h à 22h.

Zsbabycreation

Madame Zeynep Selin GEDIK, auto-entrepreneuse et créatrice d'accessoires pour bébé nouvellement installée dans le centre de Châtenois, propose une large gamme de produits pour les tout-petits qui inclut entre autres des attache-tétines, des accessoires de dentition, des colliers de portage, des porte-clés personnalisés, des paniers et des lingettes lavables.

Elle confectionne pour votre "bout de chou" des articles fonctionnels et chics sur commande, articles que vous aurez plaisir à offrir à l'occasion d'une naissance ou d'une "baby shower".



Découvrez son travail sur : zsbabycreation.com - @ zsbabycreation - zsbabycreation@gmail.com



Retour sur la saison touristique 2023

L'été a été riche en événements. Châtenois avait préparé un beau programme pour divertir touristes et locaux.

Chaque mercredi de juillet et d'août, vous avez pu assister à un concert gratuit devant l'école Krafft. Nos producteurs locaux ont, pour l'occasion, proposé une petite restauration. Diverses associations (des remparts, des jardins partagés et celle d'animations Châtenois-Scherwiller) se sont relayées pour servir le public.

Au programme, les touristes ont également pu visiter notre beau village grâce à nos veilleurs de nuit, notre église a accueilli plus de 1 200 visiteurs cet été, avec l'appui des bénévoles de la pastorale du tourisme.

En nouveauté cette année, le public a pu assister à 4 visites théâtralisées et découvrir les trésors du village de façon ludique.

Un grand MERCI aux associations, bénévoles et agents de la Commune qui ont œuvré tout l'été pour le plaisir de tous.



Saint-Nicolas de retour à Châtenois

Emmanuel MANNEVILLE, gérant du magasin Carrefour Express, a voulu faire perdurer la tradition du Saint-Nicolas et a organisé le 6 décembre dernier l'accueil du "patron des enfants" dans la cité castinétaine.

Avec toute son équipe, Emmanuel a proposé de nombreuses animations gratuites pour le plaisir des enfants : magie, sculpture de ballons, photo avec le Saint-Nicolas et distribution de bonbons. Il a également offert à chacun un Mannele et un chocolat chaud.



Un beau geste de sa part et une belle après-midi pour tous les participants en présence du Saint-Nicolas !



Noces

Noces de diamant

- 28/06/1963 **CARL Albert**
ERHARD Eléonore
- 23/08/1963 **FRECH Jean-Jacques**
COLLIN Germaine
- 27/09/1963 **MEYER Rolf**
SCHEUER Marie Rose
- 25/10/1963 **STEPHAN Georges**
KLEIN Isabelle

Noces d'or

- 15/05/1973 **RIBEIRO Antoine**
DAROCHA Sylvia
- 08/06/1973 **WITH Théo**
MARK Danielle
- 03/08/1973 **BLUMSTEIN Hubert**
THOMAS Marie-Thérèse
- 14/08/1973 **GATINEAU Gérard**
SHELL Jacqueline

Naissances

- 14/05/2023 **Maé NISSLE** fils de Maxime NISSLE et de Manon DAUPHIN
- 13/06/2023 **Augustine BERNARD** fille de Mathieu BERNARD et de Julie LANGRAND
- 18/06/2023 **Annaëlle SENGLER** fille de Julien SENGLER et de Camille STURMEL
- 06/07/2023 **Nicolas LENERTZ** fils de Marc LENERTZ et de Marie-Laure JEHL
- 13/08/2023 **Basile BUSSINGER** fils de Quentin BUSSINGER et de Lisa STOECKEL
- 09/09/2023 **Emma BURETH** fille de Pierre BURETH et de Kelly LASNIER
- 17/09/2023 **Mia SARREMEJANE** fille de Benoît SARREMEJANE et de Vanessa RIBEIRO
- 20/09/2023 **Arthur DA COSTA** fils de Simon DA COSTA et de Fanny PLANQUART
- 28/09/2023 **Lavin KAYA** fille de Hasan KAYA et de Zeynep BOZKURT
- 10/10/2023 **Oscar FAUST REZEAU** fils de Yoann FAUST et de Myriam REZEAU
- 15/10/2023 **Kalyss YEZEIPH** fils de Chaïma YEZEIPH
- 26/10/2023 **Eloïse SERVANT** fille de Quentin SERVANT et de Laura KAVALA
- 31/10/2023 **Nino KUHR** fils de Michel KUHR et de Pauline LABARRE

Mariages

- 19/05/2023 **Clément FERAT**
Agathe ROBINET
- 19/05/2023 **Nicolas RUHL**
Adeline WANNER
- 19/05/2023 **Xavier HUIN**
Camille DONTENVILLE
- 26/05/2023 **Hadrien LINDECKER**
Marie KOESSLER
- 09/06/2023 **Guillaume HEITZMANN**
Coralie WACH
- 10/06/2023 **Valentin GIESSLER**
Sabrina LEROY
- 10/06/2023 **Philippe GLESSINGER**
Magali CLAUDEL
- 10/06/2023 **Serge LEDERLE**
Isabelle MULARD
- 17/06/2023 **Jacques-Emile RUHLMANN**
Joanna FISCHER
- 17/06/2023 **Anthony KIEFFER**
Aurore BEDEZ
- 01/07/2023 **Emmanuel SCHAAL**
Amina NEGGACHE
- 27/07/2023 **Vincent LEBORGNE**
Fanny MONIER
- 27/07/2023 **Gaultier FRAERING**
Camille DE PARSEVAL
- 12/08/2023 **Frédéric CANNAS**
Stéphanie HAUSWIRTH
- 26/08/2023 **Joahn JAEGLI**
Noémie METTENET
- 26/08/2023 **Boubacar NDIAYE**
Mathilde METZ
- 08/09/2023 **Paul EBLIN**
Lucie SCHMITT
- 21/10/2023 **Anthony SCHANDELMEYER**
Marie BARTH
- 04/11/2023 **Nebi Can ALKIN**
Clara HANNACHI

Décès

- 20/05/2023 **Fatima MUFTIC** née HODZIC
- 26/07/2023 **Marie LENTZ** née WARTZOLFF
- 26/07/2023 **Erika LENKAI**
- 17/08/2023 **Elsa HAMM** née SCHMITT
- 22/08/2023 **Marie Denise OTTENWAEELDER** née LEGRAND
- 07/09/2023 **André JACOB**
- 05/10/2023 **Marguerite SCHEUER** née SITZMANN
- 22/10/2023 **André DOURIAUT**
- 30/10/2023 **André SCHWARTZ**
- 30/10/2023 **Gérard RIEHL**

Les 80 ans de la libération de Châtenois

SAVE THE DATE !



En 2024, Châtenois, comme de nombreuses autres communes françaises, célébrera les 80 ans de sa libération. Le weekend du 30 novembre et du 1^{er} décembre 2024 sera entièrement consacré à ces commémorations.

Le samedi, un campement militaire vous permettra de découvrir des objets, des tenues et des véhicules de cette époque. Un défilé de véhicules militaires à travers le village à la tombée de la nuit précédera un concert d'un grand orchestre militaire français à l'ELT.

Le dimanche, une messe sera célébrée à l'église, suivie d'un défilé jusqu'au monument aux morts où une stèle et des plaques seront dévoilées. Elles honoreront d'une part les soldats américains morts sur le ban de notre village en novembre-décembre 1944 et, d'autre part, les Malgré-elles et les Malgré-nous de Châtenois qui ont péri lors de la guerre de 1939-1945.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à vous associer à ces commémorations qui célébreront le combat pour la Liberté à l'époque !

JANVIER

- mar. 2** 17H > 20H **Don du sang**
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
- sam. 6** 17H **Vœux du Maire**
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE
- ven. 19** 19H **Assemblée Générale de l'OMS**
ESPACE LES TISSERANDS - OMS
- sam. 20** **Assemblée Générale des Apiculteurs**
ANNULÉE ESPACE LES TISSERANDS
SYNDICAT DES APICULTEURS

FÉVRIER

- ven. 2** 20H **Atelier fabrication de mascara**
FOYER SOCIO-CULTUREL
FOYER SOCIO-CULTUREL
- sam. 3** 15H > 21H **Carnaval** **ANNULÉ**
ESPACE LES TISSERANDS ET RUES DU VILLAGE
D'NARRE-VO KESTAHOLZ
- ven. 9** 20H **Théâtre alsacien de Scherwiller**
ESPACE LES TISSERANDS
FOYER SOCIO-CULTUREL
- mer. 14** 20H **Assemblée générale de l'association Fête des Remparts**
ESPACE LES TISSERANDS
ASSOCIATION FÊTE DES REMPARTS
- dim. 18** 16H **Concert « dans le rétro », ensemble vocal féminin Diez'elles**
ESPACE LES TISSERANDS
FOYER SOCIO-CULTUREL
- sam. 24** 10H > 18H **Salon Alsacien de Généalogie**
ESPACE LES TISSERANDS
CERCLE GÉNÉALOGIQUE D'ALSACE

MARS

- sam. 2** 20H **Loto**
ESPACE LES TISSERANDS
ASSOCIATION SPORTIVE CHÂTENOIS (FOOTBALL)
- mer. 6** 12H > 20H **AG UNIAT section Sélestat**
ESPACE LES TISSERANDS - UNIAT SECTION SÉLESTAT
- sam. 9** 9H > 12H **Marché aux vêtements & jouets d'enfants**
ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS BOUCHONS
- ven. 15** 20H **Théâtre du Quiproquo « les 39 marches »**
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
- mar. 19** 17H > 20H **Don du sang**
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
- mer. 20** 12H > 18H **Fête du RPE**
ESPACE LES TISSERANDS - RPE
- sam. 23** 11H > 18H **Chasse aux œufs**
REMPARTS - LES PTITS CASTINÉTAIS
- dim. 24** 14H30 **AG UNC**
ESPACE LES TISSERANDS - UNC

AVRIL

- sam. 6** 9H **Journée citoyenne**
RDV PLACE DE LA MAIRIE - COMMUNE
- dim. 7** 8H > 18H **Bourse aux voitures anciennes**
ESPACE LES TISSERANDS - OMS
- ven. 12** 20H **Soirée E Friejhohr fer unseri Sproch**
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
- ven. 19** 20H30 **Concert du Sletto's Big Band**
ESPACE LES TISSERANDS - SLETTO'S BIG BAND
- dim. 21** 16H **Concert de printemps des chorales de Dachstein / Duttlenheim et « A Coeur Joie » de Sélestat**
ÉGLISE SAINT-GEORGES - CARITAS SÉLESTAT
- mar. 30** 8H30 > 21H **Montée du Maiabauïm**
HAHNENBERG - AMICALE DU HAHNEBARI

MAI

- mer. 1** 10H > 17H **Journée des Châteaux-forts (visites guidées des remparts)**
QUARTIER DU CHÂTEAU
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
- mer. 1** **Repas du Maiabauïm**
MAIABAUIPLATZL - AMICALE DU HAHNEBARI
- mar. 7** 19H30 **Réunion signaleurs slowUp**
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE
- mer. 8** **Armistice**
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE
- dim. 12** 12H **Fête des Asperges**
ESPACE LES TISSERANDS - SOCIÉTÉ DE LUTTE
- mar. 14** 20H **Soirée remise des prix « Maisons fleuries »**
ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE
- sam. 18** 8H30 **Atelier self-défense pour femmes**
DOJO / ESPACE LES TISSERANDS
FOYER SOCIO-CULTUREL
- mer. 22** 15H30 **Spectacle de printemps pour les enfants**
ESPACE LES TISSERANDS
ASSOCIATION LES PTITS BOUCHONS
- ven. 24** 20H **Atelier relaxation sonore avec bols tibétains**
ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
- sam. 25** 9H > 20H **Compétition de Scrabble**
ESPACE LES TISSERANDS
CHÂTENOIS ALSACE SCRABBLE
- ven. 31** JOURNÉE **Rendez-vous aux jardins**
JARDIN MÉDIÉVAL - APEI + COMMUNE

JUIN

- sam. 1** 14H **Atelier Tataki Zomé - création d'un tote bag** - ESPACE LES TISSERANDS
FOYER SOCIO-CULTUREL
- sam. 1** **Rendez-vous aux jardins**
JARDIN MÉDIÉVAL - APEI + COMMUNE
- dim. 2** JOURNÉE **slowUp**
ROUTE DES VINS (DE CHÂTENOIS À BERGHEIM)
ASSOCIATION SLOWUP ALSACE
- mar. 4** 17H > 20H **Don du sang**
ESPACE LES TISSERANDS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
- dim. 9** DÈS 8H **Elections européennes**
ESPACE LES TISSERANDS & ÉCOLE
MATERNELLE DES BAINS - COMMUNE
- dim. 9** DÈS 9H30 **Fête des remparts**
QUARTIER DU CHÂTEAU - LES REMPARTS DE CHÂTENOIS



4^e SALON ALSACIEN DE

GÉNÉALOGIE

24 et 25 février 2024

Filae

Maghreb

Recherches

Conférences

Généalogie juive

Secrets de famille

Archives d'Alsace

Les Malgré-nous

Généalogie de
demain....

Emigration

U.S.A.



Châtenois

Espace Les Tisserands 10 h - 18 h

avec la participation de nombreuses associations

Buvette - repas sur réservation 03.67.07.03.70 (matin)

www.alsace-genealogie.com



Entrée libre



Comme tous les deux ans, la généalogie alsacienne se retrouve à Châtenois. En 2024, ce sera le week-end du 24-25 février à l'Espace Les Tisserands, de 10h à 18h.

Au programme, de nombreuses conférences (avec entre autres : les Malgré-Nous, les secrets de famille, la momie de Strasbourg, l'avenir de la généalogie, les Alsaciens du Maghreb, ou encore un atelier pour la recherche généalogique des familles de Châtenois et Kintzheim), la vente d'ouvrages, des recherches généalogiques diverses... Vous y retrouverez une très large palette d'associations généalogiques des quatre coins d'Alsace, et de plus loin encore, pour représenter notre belle région et vous renseigner.

ENTRÉE LIBRE, TOMBOLA, BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE.

Au menu (sur réservation, 15 € / pers.):

Samedi : escalope de porc à la viennoise, salade de pommes de terre, île flottante

Dimanche : cervelas berlinois, sauce aux échalotes, écrasée de pommes de terre, panna cotta aux fruits rouges

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS

☎ 03.67.07.03.70, du lundi au jeudi (9h -12h)